



Le Onze national U17 s'offre son homologue algérien, le dernier carré de la CAN et la qualification au Mondial

Page 23

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9918

Vendredi 12 Mai 2023

Le Maroc dans le top 5 des pays africains disposant de ressources importantes en énergies renouvelables

Grand potentiel Petite exploitation



Page 3

Driss Lachgar préside l'ouverture du 6^{ème} Congrès provincial de l'USFP à Meknès



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, préside la séance d'ouverture du 6^{ème} Congrès provincial de l'USFP à Meknès qui se tiendra sous le thème : « Lutte continue et engagement renouvelé pour lutter contre la corruption et pour réhabiliter l'action politique à Meknès ».

La séance d'ouverture sera organisée ce vendredi 12 mai 2023 à 17 heures à la salle des conférences au Complexe culturel et administratif des Habous (Hamria-Meknès).

Le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers interpelle le gouvernement
Youssef Aidi : *Le dialogue social est aujourd'hui grippé dans notre pays*
Ismail Alaoui : *Le secteur du commerce électronique est confronté à un certain nombre de défis et de difficultés*



Page 2

Le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers interpelle le gouvernement

Youssef Aidi : *Le dialogue social est aujourd'hui grippé dans notre pays*

Ismail Alaoui : *Le secteur du commerce électronique est confronté à un certain nombre de défis et de difficultés*



Y. Aidi.



I. Alaoui.

« Le Groupe socialiste est totalement convaincu que le dialogue social contribue à la cohésion sociale, et nous avons déjà confirmé lors des débats sur ce sujet dans le cadre de la séance mensuelle des questions de politique générale que le dialogue social est le prélude au renforcement de la justice sociale et l'un des mécanismes les plus importants pour la réalisation du développement socio-économique. Telle est la réponse du président du Groupe socialiste à la Chambre des

conseillers au gouvernement à propos du dialogue social et ses résultats.

Il a affirmé que le dialogue social dans notre pays est aujourd'hui grippé et que les tensions et les protestations se sont intensifiées dans plusieurs secteurs, lesquelles sont motivées par les revendications sociales et économiques des salariés (salaires, conditions de travail, santé, éducation et logement).

« Il est vrai que le gouvernement a pris de nouvelles mesures pour améliorer les conditions sociales et économiques, telles que l'augmentation du

salaires minimum et l'amélioration des conditions de vie des couches sociales vulnérables, mais ces mesures n'ont eu aucun impact sur la réalité des citoyens ou des salariés », a mis en avant Youssef Aidi. Et d'appeler le gouvernement « à faire plus d'efforts et à mettre en place des mesures concrètes pour parvenir à des solutions globales et durables aux problèmes sociaux et économiques complexes auxquels notre société est confrontée à l'heure actuelle, en élargissant la composition des parties au dialogue social, d'autant que nous constatons avec regret l'exclusion de certaines centrales syndicales importantes sous prétexte de l'absence de représentativité ».

Lors de la même séance des questions orales, Ismail Alaoui est intervenu sur un sujet lié au commerce électronique comme étant l'un des secteurs économiques vitaux dans notre pays, car, selon le conseiller itihadi, il a connu une croissance rapide ces dernières années, et son importance et son attractivité ont encore doublé pendant la période de la crise sanitaire du Covid-19.

En ce sens, il a appelé le gouvernement à considérer le commerce électronique comme étant l'un des fondements du développement économique, soulignant que la valeur du commerce électronique dans notre pays est passée de 2,4 milliards de dollars en

2015 à 6,6 milliards de dollars en 2022.

Ismail Alaoui a mis l'accent sur un certain nombre de défis et de difficultés auxquels le secteur est confronté aujourd'hui, dont le plus important est l'insuffisance des facilités techniques et logistiques, en particulier dans les zones reculées, la fragilité du cadre juridique encadrant et réglementant le commerce électronique dans notre pays, outre le manque de confiance dans le paiement électronique et la sécurisation des transactions électroniques, et l'absence d'incitations et de soutien gouvernemental notamment aux jeunes travaillant dans ce secteur.

« C'est ce qui nous amène aujourd'hui à appeler le gouvernement à apporter un soutien financier et technique aux entreprises émergentes du secteur du commerce électronique, à doter les travailleurs de ce domaine d'installations techniques de base, en améliorant la qualité d'Internet et en l'étendant aux zones reculées, mais aussi le niveau des services de transport et de logistique et les infrastructures nécessaires à ce type d'activité », a souligné le conseiller itihadi lors de son intervention, tout en appelant également à réviser la législation actuelle relative au commerce électronique en vue de protéger les consommateurs et garantir les droits des travailleurs dans les entreprises opérant dans ce secteur.

Mourad Tabet

Le partenariat au centre d'une rencontre entre le président du CSEFRS et l'ambassadrice de l'UE au Maroc

Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki, a tenu, mercredi à Rabat, une rencontre avec l'ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, Patricia Lombart Cussac, pour discuter du partenariat entre les deux parties dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Cette rencontre a été également l'occasion d'explorer les possibilités offertes de partenariat et de coopération et les moyens de renforcer la collaboration entre les deux institutions dans le cadre du Programme intégré d'appui à la formation et à l'éducation au Maroc (PIAFE), lancé en 2020 et visant à renforcer la transversalité et la mutualisation des actions des différentes structures en charge du système

d'éducation et de formation au Maroc, indique un communiqué du CSEFRS.

S'exprimant à cette occasion, Mme Lombart Cussac a mis en avant les chantiers clés du programme PIAFE dans l'accompagnement et le processus d'implémentation de la loi-cadre 51.17, tout en soulignant l'importance d'accélérer sa mise en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

De son côté, le président du Conseil a salué la pertinence des efforts consentis par l'UE dans l'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme éducative, indiquant que ce partenariat dépasse l'aspect technique de la réforme pour couvrir toutes les dimensions nécessaires à la réforme du système éducatif et garantir l'apprentissage tout au long de la vie.



Par ailleurs, M. El Malki a salué la tenue d'une réunion entre l'Instance nationale de l'évaluation et la Délégation de l'UE en charge du domaine de l'éducation et de la formation,

ainsi que l'équipe d'experts de la mission de suivi du programme PIAFE, notant qu'elle serait une occasion de renforcer la coopération entre les deux parties, conclut le communiqué.

Le Maroc dans le top 5 des pays africains disposant de ressources importantes en énergies renouvelables

Grand Potentiel Petite exploitation



«**D**e grandes capacités en énergies renouvelables mais peu ou prou exploitées», c'est ce qui ressort du dernier rapport de la Chambre africaine de l'énergie, sur le marché des énergies sur le continent, publié récemment. Le Maroc ne fait pas exception. Il figure au top 5 des pays à énormes potentiels en matière de solaire, d'éolien et d'hydrogène mais ses capacités à exploiter ces ressources laissent à désirer.

Des ressources abondantes

Intitulé : «The State of African Energy Q1 2023 Outlook», ce rapport révèle que «la capacité totale annoncée des énergies renouvelables en Afrique est actuellement légèrement supérieure à 375 GW» tout en précisant que «plus des trois quarts de celle-ci sont actuellement au stade de concept et un peu plus de 5% sont en exploitation». «Cela suggère un grand potentiel avec encore plus d'avantages à mesure que plus d'opérateurs et d'investisseurs entrent sur le continent avec un objectif d'énergie propre et de transition énergétique, mais peu nombreux sont ceux qui contribuent actuellement aux besoins énergétiques de l'Afrique. Cela suppose également d'importants besoins en infrastructures nécessitant

des investissements tout aussi élevés», souligne le document.

Ce dernier indique que la répartition géographique suggère que «plus de la moitié de la capacité annoncée se situe en Afrique du Nord et, mis à part la Mauritanie à l'ouest et l'Afrique du Sud au sud, l'exposition du reste de l'Afrique subsaharienne à la capacité annoncée d'énergies renouvelables est relativement beaucoup plus faible. Outre la Mauritanie et l'Afrique du Sud, la capacité éolienne annoncée au Nigeria, la capacité globale à Djibouti et la croissance prometteuse de la capacité hydrogène en Namibie complètent les principaux investissements dans les énergies renouvelables en Afrique subsaharienne».

A ce propos, les rédacteurs dudit rapport prévoient que «le continent devrait connaître une forte croissance de la capacité des énergies renouvelables à partir de 2025. Le solaire et l'éolien devraient stimuler la capacité ainsi que la croissance annuelle à l'avenir. Près de 80% de la capacité de 2023 est alimentée par le solaire et l'éolien ; et cela passe à environ 85% d'ici 2025. La capacité solaire et éolienne cumulée moyenne de 2026 à 2030 devrait être proche de 80% de la capacité totale sur la période. Alors que la capacité d'hydrogène augmentera au cours des années 2030,

la capacité solaire et éolienne cumulée moyenne devrait être proche de 75% de la capacité totale sur la période 2031 – 2035».

Un continent riche en solaire, en éolien et en hydrogène

En détail, le document explique que «la capacité totale annoncée en énergie éolienne est estimée à près de 134 GW». Près de la moitié de celle-ci provient d'Égypte, du Maroc et de la Mauritanie qui représentent un peu plus de 30% de la capacité totale. L'Afrique du Sud et Djibouti complètent le top 5 des pays avec une capacité éolienne annoncée et une capacité cumulée d'environ 15,5 GW. Ces cinq pays totalisent 90% de la capacité éolienne totale actuelle en Afrique. Plus de 75% de la capacité éolienne actuelle est encore en phase de conception et seulement près de 7% sont en exploitation.

Le solaire en Afrique occupe la deuxième place après l'éolien avec la capacité actuelle annoncée de 120 GW. La capacité solaire annoncée également, similaire à la capacité éolienne en Afrique, est dominée par l'Égypte - capacité de 27,86 GW, le Maroc - capacité de 22,11 GW et la Mauritanie - capacité de 13,315 GW. Ces trois pays totalisent plus de 50% de la capacité solaire en Afrique. Le Nigeria et l'Afrique du Sud avec res-

pectivement 11,1 GW et 9,97 GW de capacité complètent le top 5 des pays africains en termes de capacité solaire annoncée. Près de 96,3 GW (~80% du total) sont actuellement en phase de conception et environ 10,75 GW (~9% de la capacité totale) sont en exploitation.

Concernant les pipelines d'électrolyseurs en Afrique, leur capacité totale annoncée est de 112 GW, dont environ 40% sont liés aux pays d'Afrique du Nord. Le potentiel du continent va cependant au-delà du Nord, l'Afrique subsaharienne abritant de nombreuses perspectives de développement de l'hydrogène vert. Cette région dispose d'un pipeline d'électrolyseurs annoncé d'environ 68 GW, la Mauritanie revendiquant plus de 50% de ce total, suivie de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le secteur de l'hydrogène vert de la Namibie est sur le point de croître à la suite des récents accords d'exportation avec l'Allemagne et la Corée du Sud, tandis que l'Afrique du Sud, puissance voisine et régionale, détient environ 90% des réserves mondiales de métaux du groupe de platine, qui sont essentiels à la fabrication d'électrolyseurs à membrane électrolytique polymère. «Avec le récent dévoilement du plan industriel Green Deal de l'Union européenne, qui vise à promouvoir le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène en Afrique, le conti-

ment est prêt pour accueillir les investissements étrangers dans les énergies propres [EO1] dans les années à venir», affirme le rapport.

Gaz naturel, un secteur prometteur

Sur un autre registre, le document de la Chambre africaine de l'énergie note que «des estimations prudentes suggèrent que le potentiel actuel de gaz naturel de l'Afrique est proche de 16.000 milliards de m³. Cela inclut un potentiel de 11% "non découvert", mais cela peut être plus élevé en fonction de la quantité des superficies inexplorées et sous-explorées à la fois à terre et au large de l'Afrique. Une augmentation de ce volume augmentera considérablement le potentiel de réserve global», indique-t-il. Et de conclure : «Les 51% de réserves «découvertes» sont les réserves «échouées» ou actuellement non développées dans les volumes pré-FEED (ingénierie et conception frontales) et, dans certains cas, pré-évaluation ou pré-évaluation technique qui sont estimées en tant que futures FID (décision finale d'investissement). Il s'agit d'une grande partie du potentiel global qui se trouve dans une phase où même un schéma de développement possible doit encore être conceptualisé et finalement finalisé».

Hassan Bentalba

RHN Maroc-Portugal

Une volonté commune de hisser les relations bilatérales à des paliers supérieurs

Après six ans, la Réunion de Haut-Niveau Maroc-Portugal se tiendra de nouveau, ce vendredi à Lisbonne, dans un contexte marqué par une forte volonté commune de renforcer les liens de coopération et de hisser les relations bilatérales, historiques et marquées du sceau du respect mutuel, à des paliers supérieurs.

La 14^{ème} Réunion de Haut-Niveau Maroc-Portugal témoigne, à cet effet, de la détermination constante des deux pays voisins à poursuivre leur coopération, afin d'élargir les partenariats à tous les domaines, notamment au niveau de l'économie et de la coopération sectorielle. Rabat et Lisbonne aspirent également à booster les échanges, explorer de nouveaux créneaux de coopération et scruter les horizons d'un partenariat multiforme et stratégique reflétant la solidité des liens entre les deux pays, en vue de faire face aux défis régionaux auxquels ils se trouvent confrontés.

Ayant connu un grand succès en 2017, traduit par la signature d'une douzaine d'accords portant essentiellement sur des domaines économiques, énergétiques, culturels, sanitaires et administratifs, la rencontre de cette année est de nature à ouvrir de nouveaux horizons pour la coopération maroco-portugaise.

Placée sous le signe "Maroc-Portugal : un partenariat stratégique exemplaire", cette réunion sera marquée par l'approfondissement du

partenariat pour consolider les relations bilatérales, en consécration de la vision Royale visant à rendre le Portugal l'un des dix premiers pays partenaires au Royaume.

Présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, la délégation marocaine comprendra des représentants de plusieurs départements ministériels stratégiques.

Au menu de la réunion, figure notamment l'interconnexion électrique maroco-portugaise d'une capacité d'environ 1.000 mégawatts, un projet d'une grande importance non seulement pour les deux pays, mais également pour les continents européen et africain. Destiné à la gestion des réseaux électriques des deux pays, ce projet traduit l'ambition de Rabat et de Lisbonne de construire ensemble un "hub énergétique régional".

La position géostratégique du Maroc, en tant que trait d'union entre deux continents et porte d'entrée vers l'Afrique, la réalisation par le Royaume de grands projets structurants pour développer davantage ses infrastructures, tels que le port de Tanger Med, le projet de LGV, ainsi que la constitution de zones franches et de plates-formes industrielles intégrées, sont autant de facteurs de rapprochement pour stimuler davantage les relations commerciales entre le Maroc et le Portugal, donner du sens au développement des relocalisations, notamment à travers des investissements ciblés qui optimisent le positionnement de chacun dans la



chaîne de valeurs et renforcent les complémentarités.

Outre le secteur énergétique, la coopération bilatérale porte aussi sur d'autres domaines prometteurs stimulant les opportunités d'investissement, tels que l'industrie automobile, l'environnement, le textile et la modernisation de l'administration.

Porte d'entrée vers le monde arabe et l'Afrique, le marché marocain connaît un engouement de la part des entreprises portugaises. Elles sont d'ailleurs plus de 200 à s'être installées au Royaume, opérant

particulièrement dans les secteurs des services, de l'industrie alimentaire et de l'hôtellerie, alors que 1.300 autres entreprises exportent vers le Maroc, selon les estimations de l'Agence portugaise de l'investissement et du commerce extérieur.

Le Maroc est également le premier partenaire commercial du Portugal dans le monde arabe et le deuxième au niveau mondial hors Europe, après les États-Unis. Les exportations marocaines vers le Portugal ont, en effet, connu une augmentation significative de près de

20% en 2022 alors que les importations ont évolué de 30%.

La nouvelle rencontre maroco-portugaise réunit tous les ingrédients de réussite, grâce notamment aux relations distinguées nourries par des liens historiques et culturels ancestraux et une volonté politique de haut niveau.

Les travaux de la 14^{ème} Réunion de Haut-Niveau Maroc-Portugal seront sanctionnés par la signature d'une panoplie d'accords de coopération dans plusieurs domaines.

António Costa : Les relations entre le Portugal et le Maroc sont excellentes, ancrées sur de solides liens historiques, culturels, économiques et commerciaux



Le Premier ministre portugais, António Costa, a souligné l'excellence des relations unissant son pays avec le Maroc, un partenaire "stable et fiable".

"Les relations entre le Portugal et le Maroc, un partenaire stable et fiable,

sont excellentes, ancrées sur de solides liens historiques, culturels, économiques et commerciaux", a affirmé M. Costa dans un entretien à la MAP à la veille de la tenue, vendredi à Lisbonne, de leur Réunion de Haut-Niveau.

"Le Maroc fait partie de notre voi-

sinage immédiat. Rabat est d'ailleurs la capitale la plus proche de Lisbonne", a ajouté le Premier ministre portugais.

"Nous avons, à maintes reprises, salué les efforts ambitieux de réformes du Maroc, visant la modernisation de son économie et la consolidation d'une société moderne qui fait, aujourd'hui, du Royaume un partenaire stable et fiable, tant au niveau bilatéral que sur le plan régional et international", a fait observer M. Costa.

Selon lui, "le Maroc, tout comme le Portugal, a un rôle important à jouer en faveur de la stabilité de son voisinage immédiat, mais aussi en ce qui concerne les grands défis globaux, comme la transition vers les énergies vertes qui sont fondamentales pour faire face au défi du changement climatique".

Pour donner un nouvel élan à ce partenariat, a poursuivi M. Costa, les deux pays "tiendront ce vendredi à Lisbonne leur quatorzième Réunion de Haut-Niveau, et l'année prochaine nous célébrerons les 30 ans de notre

Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, mais aussi les 250 ans de l'historique Traité de paix de 1774".

De plus, a-t-il ajouté, les deux pays sont liés par une "vaste panoplie d'accords bilatéraux dans des secteurs de coopération très divers, englobant, entre autres, la culture, l'économie, le commerce, la science et la technologie, la protection de l'environnement, les infrastructures et la pêche".

"Il s'agit d'une relation d'un riche passé, mais surtout d'un futur très prometteur, basé sur l'amitié entre nos deux gouvernements et nos deux peuples et sur l'existence de projets communs pour l'avenir de nos deux pays", a fait noter le Premier ministre portugais.

"Cette 14^{ème} RHN permettra de reprendre la régularité de nos réunions au plus haut sommet après quelques années d'interruption, notamment dû à la pandémie de Covid-19", a soutenu le responsable portugais.

Elle permettra également, selon M. Costa, de "formaliser l'étape suivante

de notre relation bilatérale que les deux gouvernements ont décidé d'élever au statut de +Partenariat stratégique+ correspondant, sur le plan formel, à ce qui est déjà la réalité quotidienne de nos relations de plus en plus denses et diversifiées".

À ce propos, le Premier ministre portugais a fait part de la volonté des deux pays d'aller de l'avant dans leur coopération dans plusieurs domaines, plus particulièrement les énergies renouvelables, fondamentales pour la "décarbonisation de nos économies et dans lesquelles le Portugal et le Maroc se sont distingués" en tant que pays leaders dans leurs continents respectifs, le secteur automobile, où il existe déjà une "bonne coopération entre les clusters portugais et marocain, mais qui présente encore un grand potentiel de croissance", en plus de la décarbonisation du transport maritime, les énergies renouvelables offshore, la formation académique supérieure, la lutte contre la pollution en mer et la recherche scientifique.

Les principales recommandations du rapport annuel 2022 du CNDH



Voici les principales recommandations du rapport annuel du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) sur la situation des droits de l'Homme au Maroc pour l'année 2022 : - Accélérer le parachèvement de la procédure de ratification du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications.

- Voter en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relatif au

Moratoire universel sur l'application de la peine de mort.

- Accélérer l'adoption du projet de loi modifiant et complétant le code pénal, et veiller à sa conformité avec les recommandations du Conseil contenues dans son memorandum publié en 2019, visant son harmonisation avec la Constitution et les normes internationales des droits de l'homme, et tenir compte des nouveaux défis que posent l'espace numérique, notamment en les soumettant aux prin-

cipes de légitimité, de proportionnalité et de nécessité.

- Accélérer la procédure d'adoption du projet du Code de procédure pénale, en veillant à prendre en considération les recommandations du Conseil dont l'élargissement de la présence de la défense lors de la phase d'enquête préliminaire depuis le placement en garde à vue, instaurer l'utilisation de moyens d'enregistrement audiovisuel lors de la rédaction des rapports de la police judiciaire, et pro-

céder à une expertise médicale avant et après la période de garde à vue, en cas d'allégations de torture, et soumettre toutes les décisions privatives de liberté.

- Accélérer la procédure d'adoption du projet de loi du code de procédure civile en vue de garantir le droit effectif d'accès à la justice à toutes les catégories, et prévoir des dispositions procédurales flexibles qui tiennent compte de la situation des catégories vulnérables, y compris la notification des droits, ainsi que la révision de la loi sur l'assistance judiciaire de manière à garantir son institutionnalisation et son application pendant toutes les étapes du procès et pour tous types de recours.

- Mettre en place les institutions constitutionnelles suivantes :

*L'Autorité pour la Parité et la Lutte contre toutes les Formes de Discrimination ;

*Le Conseil Consultatif de la Famille et de l'Enfance ;

*Le Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative ;

*Le Conseil National des Langues et de la Culture Marocaine ;

- Accélérer l'opérationnalisation de l'engagement du gouvernement en vue d'une révision du plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme ;

- Poursuivre les efforts visant à généraliser la langue amazighe dans les écoles, les universités, les tribunaux et dans le secteur de l'administration publique ;

- Promouvoir les initiatives visant à renforcer les capacités des personnes chargées de l'application de la loi en matière des droits de l'Homme ;

- S'inspirer des normes éthiques des standards internationaux des droits de l'Homme et de la bioéthique dans l'élaboration des politiques nationales de gestion des crises sanitaires ;

Le rapport en chiffres

Voici les chiffres clés du rapport annuel 2022 du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) sur la situation des droits de l'Homme au Maroc, publié mercredi :

- Situation des droits de l'Homme thématiques et catégoriels :
 - 3.245 plaintes reçues.
 - 188 visites aux établissements pénitentiaires. - 11.874 manifestations organisées dans l'espace public. Harmonisation des législations, renforcement des capacités et des médias en matière de droits de l'Homme :
 - 15 activités de plaidoyer pour le droit à la vie.
 - Plus de 17.731 articles sur les questions des droits de l'Homme.
 - 28 sessions de formation.
- Relations de coopération au niveau international :
 - 11 partenariats avec des instances onusiennes ou des institutions internationales.
- Mécanisme national de prévention de la torture (MNP) :
 - 17 visites réalisées.
 - 17 rapports de visite élaborés.
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'instance équité et réconciliation (IER)
 - 19.929 bénéficiaires de la couverture médicale depuis 2009 - 2022.
 - 30 cartes de couverture médicale émises en 2022.
 - 194 décisions arbitrales.

Le CNDH plaide pour des solutions durables garantissant le droit à l'eau pour tous

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, mercredi, à une évaluation de l'expérience marocaine dans la gestion des risques liés à la rareté de l'eau afin de trouver des solutions durables pour garantir le droit à l'eau pour tous.

Le CNDH a indiqué, dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme au Maroc pour l'année 2022, que la grave sécheresse qui a caractérisé l'année 2022, a contribué à l'exacerbation d'un stress hydrique sans précédent depuis 40 ans, rendant le problème de l'approvisionnement en eau, l'une des priorités pour l'action publique durant l'année en cours, où la pluviométrie moyenne n'a pas dépassé 199 mm jusqu'à fin mai 2022, soit une baisse de 44% par rapport à 2021.

Le rapport montre également,

selon les données officielles disponibles, que cette "situation préoccupante" est due principalement à la baisse importante des ressources en eaux de surface et des nappes phréatiques en raison de la baisse importante des précipitations et des chutes de neige, malgré la présence d'une stratégie urgente pour faire face aux problèmes de stress hydrique depuis décembre de l'année dernière.

La gravité de la pénurie a contraint les pouvoirs publics à adopter des mesures d'urgence sans précédent, à l'instar du recours à la coupure d'eau pour rationaliser sa consommation, suite à la baisse importante du taux de remplissage des barrages, qui n'a pas dépassé les 32,7% en mars 2022, note le CNDH.

A cet effet, le CNDH a proposé quatre voies intégrées et complémentaires comme base

pour l'élaboration d'une politique d'eau capable de résister aux menaces qui pèsent sur la sécurité de l'eau au Maroc, à savoir : faire du changement climatique un facteur structurel de la politique de l'eau, explorer les possibilités de renforcer le droit à l'eau en influençant le modèle de consommation domestique et en modifiant la culture de consommation des individus, déterminée par le prix et la valeur, mais aussi, adopter un modèle économique prenant en compte le coût de l'eau dans l'évaluation de la faisabilité des activités économiques, en faisant de la sécurité alimentaire une priorité de la politique de l'eau ainsi que de reconsidérer les mécanismes de gouvernance adoptés au niveau de la planification et de la mise en œuvre pour faire face au stress hydrique et renforcer la capacité des citoyens à accéder au droit à l'eau.

Maroc-USA : Signature d'un accord de jumelage entre Laâyoune et Hollywood en Floride



Un accord de jumelage entre Laâyoune et la ville d'Hollywood dans l'Etat de Floride (Etats-Unis) a été signé, mercredi à Laâyoune, dans le but de renforcer les relations bilatérales de coopération dans les domaines économique, culturel, éducatif et touristique.

S'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Maroc et les Etats-Unis, cet accord a été paraphé par le président du Conseil municipal, Moulay Hamdi Ould Errachid et le maire de la ville

d'Hollywood en Floride, Josh Levy, au siège de la municipalité de Laâyoune, en présence notamment du wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate et d'élus des deux villes.

Selon les deux parties, cet accord ouvre des perspectives prometteuses pour la consolidation des liens de partenariat dans les différents secteurs dont le tourisme, l'environnement, la culture, les arts, la recherche académique et le développement du-

table, en plus du partage d'expertises et du renforcement de la coopération.

Cet accord offrira à la capitale du Sahara marocain un rayonnement à l'international et des perspectives de partenariat pouvant contribuer positivement à son essor socio-économique.

"Cet accord marque le début d'une relation plus étroite entre les deux villes dans les domaines économique et culturel", a souligné M. Levy à l'issue de la cérémonie de si-

gnature de cet accord de jumelage.

De même, il s'est dit "très impressionné" par la qualité des investissements et des infrastructures éducatives, sportives, socio-économiques et de santé à Laâyoune, louant les efforts menés par le Conseil régional et le Conseil communal de Laâyoune dans la mise en œuvre des projets.

Le maire de la ville d'Hollywood en Floride a également émis le souhait de consolider davantage les relations bilatérales, à travers l'échange des visites des délégations des deux villes.

Les secteurs prioritaires à Laâyoune et en Floride sont similaires et complémentaires, a-t-il fait remarquer, citant notamment les secteurs de l'aviation, de l'agriculture et de l'éducation.

Il a, dans ce sens, plaidé pour une coopération étroite entre les entreprises d'Hollywood et de Laâyoune, en vue de bénéficier des opportunités d'investissement dans les deux villes.

Pour sa part, M. Ould Errachid a souligné que cet accord, qui intervient suite à la décision de Washington de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara, vise à approfondir la coopération bilatérale dans divers domaines.

Il a également fait part de sa volonté d'établir des relations mutuellement bénéfiques dans tous les secteurs d'intérêt commun avec la

ville américaine.

A cette occasion, un film institutionnel mettant en avant les potentialités et atouts des deux villes a été projeté.

De même, les membres de la délégation ont suivi une présentation sur le programme de développement de la commune de Laâyoune couvrant les différents projets de développement inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

A noter que la délégation américaine s'est rendue au Centre régional d'investissement, où elle a suivi des exposés sur les potentialités socio-économiques, les différents projets réalisés et en cours et les opportunités d'investissement qu'offre la région.

Au cours de leur séjour à Laâyoune, les élus américains ont effectué des visites de terrain à plusieurs projets réalisés ou en cours, où ils ont constaté de visu les efforts consentis pour assurer un développement global et intégré de la région.

Ainsi, ils ont visité le club municipal féminin, la piscine olympique et le village des sports, ainsi que les projets relatifs à la construction de la Faculté de médecine, de la Cité des métiers et des compétences et du Centre hospitalier universitaire, en plus de l'Institut africain de recherche en agriculture durable et le port phosphatier à Foum El Oued.

L'ambassadeur de l'Azerbaïdjan à Rabat réaffirme le soutien de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume

L'ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan au Maroc, Nazim Samadov, a réaffirmé le soutien de principe de son pays à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à l'intégrité territoriale du Royaume.

Dans un entretien accordé à la MAP à l'occasion de la célébration mercredi du 100ème anniversaire de la naissance du fondateur de l'Etat azerbaïdjanais indépendant, Heydar Aliyev, M. Samadov a salué les "efforts marocains sérieux et crédibles" pour résoudre la question du Sahara, en particulier le plan d'autonomie présenté par le Royaume.

Revenant sur les relations bilatérales, le diplomate azerbaïdjanais a estimé que le Maroc et l'Azerbaïdjan sont appelés à renforcer davantage leur coopération dans tous les domaines, notant que les deux pays ont beaucoup en commun, dont des valeurs partagées, une même religion et des cultures riches.

Quatrième ambassadeur nommé à Rabat depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1992, M. Samadov a souligné que les relations bilatérales n'ont cessé d'évoluer au cours des trois dernières décennies.

"L'ancien président Heydar Aliyev est la personne qui a jeté les fondements des relations entre nos deux pays avec une vi-

sité en 1994 à Casablanca pour participer au Sommet de l'OCI", a-t-il rappelé.

M. Samadov s'est particulièrement félicité du niveau de coopération parlementaire, avec la création de groupes d'amitié actifs dans les institutions législatives des deux pays, outre la Commission intergouvernementale créée dans le but d'intensifier la coopération économique bilatérale et qui est présidée par les ministres des Affaires étrangères du Royaume et du pays du Caucase.

"Si on prend la seule période de janvier à avril 2023, on constate la croissance des arrivées touristiques du Maroc à l'Azerbaïdjan de 56%", s'est réjoui, par ailleurs, l'ambassadeur azerbaïdjanais, ajoutant que chaque année, une dizaine de visites de haut niveau sont effectuées entre les deux pays.

En effet, a-t-il dit, les deux gouvernements s'efforcent de développer les relations bilatérales au plus haut niveau possible. M. Samadov a toutefois estimé que plusieurs pistes restent à explorer pour renforcer davantage la coopération entre Rabat et Bakou.

Il s'agirait, selon lui, de créer les conditions favorables aux entrepreneurs des deux pays pour augmenter considérablement les échanges commerciaux et les investissements en éliminant les barrières et

en établissant un vol direct.

L'ambassadeur a particulièrement mis l'accent sur la coopération dans le secteur énergétique, Bakou étant un exportateur majeur d'hydrocarbures, alors que le Maroc, a-t-il relevé, "dispose d'une bonne expérience dans le développement des énergies renouvelables".

"Je pense que des efforts dans toutes ces directions pourront donner des résultats probants et augmenter le volume des échanges entre les deux pays", a-t-il soutenu.

Evoquant la célébration du 100ème anniversaire de la naissance du fondateur de l'Etat azerbaïdjanais indépendant, Heydar Aliyev, M. Samadov a expliqué que cette figure emblématique a dirigé l'Azerbaïdjan pendant deux périodes complètement différentes: pendant l'ex-URSS (1969-1982) et dix ans après le rétablissement de l'indépendance du pays (1993-2003).

"Revenu au pouvoir à l'appel du peuple dans une période difficile pour l'Azerbaïdjan, qui a restauré son indépendance en 1991, Heydar Aliyev a sauvé l'Azerbaïdjan de la menace de la fragmentation et de la perte d'indépendance, d'une profonde crise économique et politique tout en conduisant le pays sur la voie du développement durable", a-t-il fait savoir.

Le premier ministre cap-verdien réitère le soutien de son pays au plan d'autonomie

Le premier ministre cap-verdien, José Ulisses Correia e Silva, a réitéré, mercredi à Rabat, le soutien de son pays au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour le règlement du conflit autour du Sahara marocain.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, M. Correia e Silva a tenu à réaffirmer le soutien apporté par son pays à l'intégrité territoriale du Maroc et au plan marocain d'autonomie, rappelant à cette occasion l'ouverture d'un consulat à Dakhla en août 2022.

"Il s'agit de signaux forts de notre engagement dans le développement des relations d'amitié et des relations gagnant-gagnant avec le Royaume, en termes de coopération et d'attraction des

investissements et du tourisme", a-t-il ajouté.

Evoquant une "nouvelle ère" des relations entre le Maroc et la République du Cabo Verde, M. Correia e Silva a souligné la volonté de son pays de renforcer les relations politiques, diplomatiques et économiques avec le Royaume.

Le Maroc et la République du Cabo Verde ont tenu, mardi à Rabat, la deuxième session de la Grande Commission mixte coprésidée par les ministres des Affaires étrangères des deux pays.

A cette occasion, neuf accords de coopération couvrant de nombreux domaines ont été signés.

Les deux pays ont également tenu la deuxième Commission mixte dans le domaine de la pêche maritime.

Pour l'ONU, l'arganier représente la richesse de l'héritage naturel du Maroc



L'arganier représente la richesse de l'héritage naturel du Maroc, a affirmé, mercredi à New York, la vice-secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de cet arbre endémique du Royaume.

S'exprimant lors d'un panel de haut niveau présidé par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, avec la participation en format virtuel, du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, Mohamed Sadiki, sous le thème "Le développement socio-économique local et la durabilité de l'écosystème de l'Arganier", la responsable onusienne a souligné que les stratégies "importantes" mises en place par le Maroc ont

donné une forte impulsion au secteur de l'arganier qui contribue au développement socio-économique des populations locales.

Le développement durable du secteur de l'arganier a permis la création d'emplois, l'autonomisation et l'inclusion financière des femmes, notamment dans le milieu rural, a-t-elle indiqué, notant que les coopératives et les organisations communautaires s'activent dans ce secteur contribuant à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté, en droite ligne des objectifs de développement durable (ODD).

Mme Amina Mohammed a, en outre, relevé que la célébration de cette journée internationale permet de sensibiliser et d'apprécier à sa juste valeur le rôle vital que joue l'arganier dans la vie de millions de personnes, outre ses bienfaits pour

la durabilité et la santé. Elle a, à ce propos, souligné la nécessité de préserver cette source "précieuse et vitale" de la nature, ainsi que sa région endémique.

Abondant dans le même sens, le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a indiqué, via vidéoconférence depuis Rome, que la journée internationale de l'arganier est une célébration des efforts du Maroc pour préserver et promouvoir cet arbre en tant que "source ancestrale de résilience et de développement durable".

Il a, de même, mis en avant l'importance du savoir-faire marocain dans ce secteur qui contribue à la sécurité alimentaire, à la préservation des habitats écologiques et au maintien de la biodiversité et des écosystèmes résilients, estimant que la

gestion par le Maroc de ses forêts d'arganiers est un "modèle" à suivre dans le monde pour appréhender la meilleure façon de "concilier utilisation durable des ressources naturelles et besoins de l'humanité".

Il a jugé "essentiel" de continuer à apprendre des systèmes socio-écologiques traditionnels d'argane pour parvenir à une transformation effective des systèmes agroalimentaires aussi bien pour les populations que pour la planète.

De son côté, le directeur du bureau de l'UNESCO à New York, Eliot Minchenberg s'est félicité de la célébration de cette journée internationale qui met en lumière un "arbre miracle" et son écosystème, en soulignant que l'arganier est une composante essentielle de la durabilité dont la résilience doit servir de source d'inspiration pour le monde. Pour lui, l'arganier et son système écologique contribuent au développement durable, à la biodiversité, à l'adaptation climatique et à la sécurité alimentaire.

Même son de cloche chez Moaz Doraid, directeur de la Division de management et d'administration à ONU-Femmes, qui a relevé l'importance de l'arganier en matière de génération de revenus et d'amélioration des conditions socio-économiques notamment des communautés rurales.

Il a fait part de la disposition d'ONU-Femmes à renforcer sa coopération avec le Maroc notamment pour promouvoir davantage la contribution des femmes à la prospérité et à la durabilité environnementale. Le responsable onusien a, en outre,

salué les efforts du Maroc visant à aligner le développement socio-économique sur la préservation de la biodiversité.

Pour sa part, la directrice de la division de la programmation par pays du Green Climate Funds, Carolina Fuentes a mis en avant le partenariat entre le Maroc et le Fonds, notamment dans le cadre des efforts visant à préserver l'arganier et son écosystème.

Soulignant l'importance de cet arbre emblématique dans l'histoire et la culture marocaine, l'intervenante a tenu à rendre hommage à l'apport des femmes dans la préservation du savoir-faire lié au secteur de l'arganier.

A l'entame de ce panel, l'assistance a visionné un film institutionnel retraçant les efforts déployés par le Maroc afin de préserver l'arganier et promouvoir son développement durable au profit des populations locales.

En commémoration de cette journée célébrée le 10 mai de chaque année, une exposition photo de deux semaines mettant en lumière l'arganier a été inaugurée au siège des Nations Unies à New York.

Les photos, qui sont l'œuvre de Saïd Oubrahim et Fadel Brahim, donnent un aperçu sur les spécificités de cet arbre inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité et qui est une source ancestrale de développement durable et résilient.

De même, une réception a été organisée en l'honneur de la communauté des ambassadeurs et des responsables du système des Nations Unies, pour déguster les produits de l'Argane et découvrir l'offre des coopératives marocaines locales.

Election du Maroc à la présidence de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Le Maroc a été élu, mercredi au siège de l'Office des Nations Unies à Vienne, à la présidence de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS).

Le Conseil de l'OICS a ainsi élu le Professeur Jallal Toufiq, en tant que président de cet organe onusien, chargé de suivre la mise en œuvre des conventions des Nations Unies relatives au contrôle des drogues.

M. Toufiq, qui succède à l'experte indienne, Mme Jagjit Pavadia, est membre de l'OICS depuis

2015. Il a été réélu pour un second mandat à l'occasion des élections qui ont été organisées par le Conseil Economique et Social de l'ONU le 7 mai 2019.

L'élection du Maroc à la présidence de cet organe prestigieux des Nations Unies constitue, à cet effet, une reconnaissance de la contribution substantielle du Maroc au débat international sur la mise en œuvre des conventions internationales relatives au contrôle des drogues et son plaidoyer constant pour l'impératif du renforcement de la coopération sous-

régionale, régionale et internationale, ainsi que ses actions reconues et ses efforts soutenus dans le cadre des efforts internationaux en matière de lutte contre le fléau mondial des drogues.

L'OICS compte 13 membres, élus par le Conseil économique et social pour une période de cinq ans. Dix des membres sont élus sur une liste de personnes désignées par les gouvernements. Les trois autres membres sont élus à partir d'une liste de personnes nommées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour leur expérience

en médecine, en pharmacologie ou en pharmacie.

L'OICS publie annuellement un rapport qui fournit une étude complète de la situation en matière de contrôle des drogues dans le monde, dans laquelle il analyse les informations fournies par les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les institutions spécialisées ou d'autres organisations internationales compétentes, en vue de s'assurer que les dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues sont correctement appliquées par les

gouvernements, et recommande des mesures correctives.

Il est à rappeler que l'Organe international de contrôle des stupéfiants est un organe d'experts indépendant et quasi judiciaire créé par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 en fusionnant deux organes : le Comité central permanent des stupéfiants, créé par la Convention internationale de l'opium de 1925 et l'Organe de surveillance des stupéfiants, créé par la Convention de 1931 pour limiter la fabrication et régler la distribution des stupéfiants.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | | |
|-------------------|------------------|-----------------|--------------------|---------------------|---------------|-------------------|----------------------|--------------|
| MENACANT | ILS SONT PARTOUT | LÉGÈRE HUMIDITÉ | DÉJÀ DIT | SOPHUM | LIQUIDE | PRÊTE-NOM | PLACARD | POTACHE |
| | | | | | | | | |
| EN AMONT LIVRÉE | | | ÉPÉE | PAGAIE | ARTICLE GLOBE | | ROMAINS | |
| | | | | | | INAMICAL | CARDINAUX | |
| FIN DE MALADIE | | | LAVE SUCRE | | PILE | | EN ACTIVITÉ EN CRISE | |
| CATÉGORIQUE | | | | | | | | |
| PETIT RUISSEAU | | | DISTANCE EN DEPANS | | | | | CANTIQU |
| | | | | LEVANT FIN DE VERBE | | | NIÀIS | FIN DE VERBE |
| ÉGARÉ | | SAVANT MUSULMAN | | | | OISEAU ÉCHASSIER | | |
| ENTRE VOUS ET MOI | | | TOMBERA EN POUDRE | | | | | |
| | | NOTE HIC | | PARTIE DE PLAISIR | | ADVERBE EN PEINE | | EN VOGUE |
| PIGE CANICULAIRE | | | | | | A L'ENVERS EXUVIE | | |
| NAZI | | | FLAPIE | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|------------------|---|-------|---|-------|-----|----|---------|-----|------|---|--------|
| PROFANE | P | CLUSE | D | ÉCOLE | PSY | P' | SPRINGS | MAÏ | ROBY | L | PARADE |
| DEUX POUR UN | A | V | E | R | T | I | N | U | I | T | |
| | C | R | E | U | A | L | E | O | | | |
| SACRÉ | A | T | T | E | N | T | I | O | N | I | |
| CLUSE | D | E | T | A | L | A | P | S | | | |
| | G | E | R | E | I | G | O | R | E | | |
| APPRÉHENSIF | I | L | N | A | G | E | E | | | | |
| LETTERS DE PONSÉ | M | N | B | E | Q | U | I | L | L | E | |
| | T | U | A | U | T | S | U | E | R | | |
| CAUTION | S | I | S | E | R | A | M | E | R | | |
| SACRÉ | C | R | E | P | I | E | D | E | | | |
| SPRINGS | A | E | R | E | R | C | R | U | | | |
| | E | T | F | L | I | N | G | U | E | | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafay
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Seli (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlaili
Hafid Bouzarrouta
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warrach
Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Lazzaki
Correspondants
Ahmedou El Katob (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Selououan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 63 94 04

Fax de la rédaction
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Loubna Bughdadi
Latifa Mouarib
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

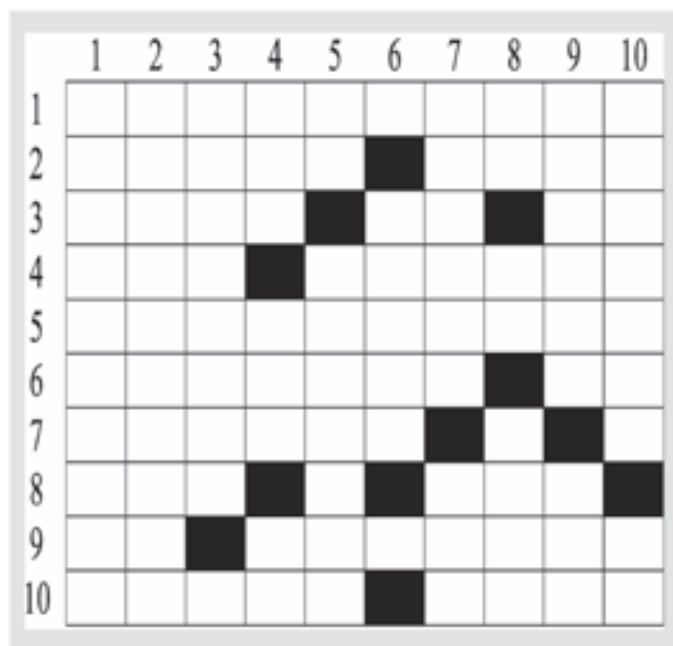
Journal Libération

Libération Maroc

o.j.l. MAROC

2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Agréable
- 2- Vieux canotiers - Unités électorales
- 3- Opinion - Fin de forme - Eclaté
- 4- Précis - Intangible
- 5- Gélérifère
- 6- Allongeurs - Règle
- 7- Qui croit sur les cloisons
- 8- Epoque - Savoir-faire
- 9- Néon - Soumises à un troisième labour
- 10- Lignée slave - Créature

VERTICALEMENT

- 1- Au plus haut point
- 2- Entrées en jeu
- 3- Simple
- 4- Défini - Se rendra - Tour
- 5- En les - Mises à l'écart
- 6- Ecarteur
- 7- Confirmés - Enzyme
- 8- Dame nippon - Personnel - Nolis
- 9- Sortent - Suit bis
- 10- Déportées - Sélénium

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | | 3 | 6 | 8 | | | |
| | 6 | | 5 | | | | 7 | |
| | 4 | | | 1 | 7 | | | 9 |
| 7 | | | 6 | | | 4 | | |
| 5 | 9 | | 4 | | 2 | | 1 | |
| | | 4 | | | 9 | | | 5 |
| 4 | | | 9 | 6 | | | 2 | |
| | 2 | | | | 4 | | 1 | |
| | | 6 | 2 | 8 | | 9 | | 7 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 3 | | | | 8 | |
| 7 | | | | | 1 | | 2 | |
| | | 1 | 8 | | | 7 | | |
| | | 9 | | 7 | | | | |
| | 6 | 5 | | 2 | | 4 | 1 | |
| | | | 5 | | | 9 | | |
| | 3 | | | 5 | | 6 | | |
| 8 | 4 | | | | | | | 3 |
| 9 | | | | 4 | | | | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 1 | 8 | 6 | | | | | 2 |
| | 2 | | | 4 | | 7 | | |
| | | | 5 | | 8 | 9 | | |
| 2 | 8 | 9 | | | | | | |
| | 3 | | | | | 9 | | |
| | | | | 5 | 4 | | 7 | |
| | 8 | 9 | | 1 | | | | |
| | 2 | | 4 | | | 5 | | |
| 1 | | 3 | | 9 | 7 | | 4 | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | | 8 | | | | 4 | |
| | | | 9 | | 1 | | | |
| | 6 | | | | | | | 2 |
| | | | 4 | 7 | | 2 | | |
| 5 | | | | 6 | | | | 1 |
| | | 4 | | 3 | 9 | | | |
| 2 | | | | | | | | 3 |
| | | 5 | | 2 | | | | |
| | 9 | | | 5 | | 8 | | 6 |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 2 | 5 | 8 | 4 | 1 | 7 | 9 |
| 7 | 5 | 4 | 2 | 1 | 9 | 8 | 3 | 6 |
| 8 | 1 | 9 | 6 | 3 | 7 | 5 | 2 | 4 |
| 9 | 8 | 5 | 4 | 2 | 3 | 6 | 1 | 7 |
| 3 | 4 | 1 | 7 | 6 | 8 | 2 | 9 | 5 |
| 2 | 7 | 6 | 1 | 9 | 5 | 3 | 4 | 8 |
| 1 | 6 | 7 | 9 | 5 | 2 | 4 | 8 | 3 |
| 4 | 2 | 3 | 8 | 7 | 6 | 9 | 5 | 1 |
| 5 | 9 | 8 | 3 | 4 | 1 | 7 | 6 | 2 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 8 | 4 | 9 | 5 | 7 | 3 | 6 |
| 6 | 5 | 3 | 7 | 2 | 1 | 8 | 4 | 9 |
| 9 | 4 | 7 | 8 | 6 | 3 | 5 | 2 | 1 |
| 4 | 3 | 2 | 6 | 5 | 9 | 1 | 7 | 8 |
| 7 | 6 | 9 | 3 | 1 | 8 | 2 | 5 | 4 |
| 8 | 1 | 5 | 2 | 7 | 4 | 6 | 9 | 3 |
| 2 | 7 | 4 | 9 | 8 | 6 | 3 | 1 | 5 |
| 3 | 8 | 1 | 5 | 4 | 2 | 9 | 6 | 7 |
| 5 | 9 | 6 | 1 | 3 | 7 | 4 | 8 | 2 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 4 | 3 | 9 | 1 | 2 | 5 | 8 |
| 8 | 3 | 2 | 4 | 7 | 5 | 6 | 9 | 1 |
| 5 | 9 | 1 | 8 | 2 | 6 | 4 | 7 | 3 |
| 1 | 7 | 3 | 9 | 5 | 2 | 8 | 6 | 4 |
| 6 | 4 | 8 | 7 | 1 | 3 | 9 | 2 | 5 |
| 9 | 2 | 5 | 6 | 8 | 4 | 1 | 3 | 7 |
| 3 | 8 | 9 | 1 | 6 | 7 | 5 | 4 | 2 |
| 4 | 5 | 6 | 2 | 3 | 8 | 7 | 1 | 9 |
| 2 | 1 | 7 | 5 | 4 | 9 | 3 | 8 | 6 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 9 | 1 | 8 | 5 | 4 | 3 | 2 |
| 5 | 2 | 4 | 3 | 9 | 6 | 7 | 1 | 8 |
| 8 | 1 | 3 | 7 | 2 | 4 | 6 | 9 | 5 |
| 3 | 8 | 5 | 4 | 6 | 2 | 1 | 7 | 9 |
| 1 | 9 | 6 | 5 | 7 | 3 | 2 | 8 | 4 |
| 2 | 4 | 7 | 8 | 1 | 9 | 5 | 6 | 3 |
| 9 | 7 | 1 | 2 | 4 | 8 | 3 | 5 | 6 |
| 4 | 3 | 8 | 6 | 5 | 7 | 9 | 2 | 1 |
| 6 | 5 | 2 | 9 | 3 | 1 | 8 | 4 | 7 |

Mounir Jazouli de BOA nommé vice-président Afrique de la Fédération mondiale des annonceurs

L'Assemblée générale annuelle de WFA "World Federation of Advertisers" (Fédération mondiale des annonceurs), réunie récemment à Istanbul, a élu Mounir Jazouli, directeur central en charge de la Communication & relations institutionnelles de Bank of Africa (BOA), en tant que vice-président de cette organisation mondiale en charge de l'Afrique.

M. Jazouli aura la mission de représenter WFA au niveau du continent à travers, entre autres, la coordination du réseau des associations d'annonceurs, le développement de la présence des marques africaines dans la Fédération mondiale et la promotion de la pratique d'un marketing durable en Afrique, indique-t-on dans un communiqué.

Fort de son positionnement de banque multinationale africaine fruit de la vision de son président et actionnaire majoritaire Othman Benjelloun, BOA a été en 2021 la première marque marocaine et deuxième africaine à rejoindre ce réseau professionnel international regroupant 130 compagnies détentrices des plus grandes marques mondiales, rapporte la MAP.

WFA est l'unique organisation internationale représentant les intérêts communs des marketeurs et portant au niveau mondial la voix des annonceurs centralisant 90% des investissements globaux en communication, soit l'équivalent de 900 milliards de dollars par an. Elle œuvre pour un marketing plus efficient et durable et connecte les plus grandes marques mondiales et les associations d'annonceurs de plus de 60 pays créant ainsi un réseau mondial offrant une source unique de leadership, d'expertise et d'inspiration.

De son côté, BOA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains affichant au Maroc la plus importante présence à l'international, avec une couverture de 31 pays en Afrique, Europe, Asie et Amérique du Nord. A travers ses différentes enseignes et filiales, Bank of Africa se présente comme un Groupe universel multi-métiers aux domaines financiers diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le Leasing, le Factoring et le crédit à la consommation, outre la banque participative. Le Groupe emploie plus de 15.200 employés à travers le monde, avec plus de 1.800 points de vente au service de près de 6,6 millions de clients.

Recul attendu de la production mondiale de blé cette année



« Les dernières prévisions au sujet de la production mondiale de blé en 2023 sont restées quasiment inchangées par rapport aux chiffres précédents publiés en avril », a annoncé récemment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Selon les prévisions de l'agence onusienne, la production mondiale en 2023 devrait se situer autour de 785 millions de tonnes, atteignant ainsi son deuxième plus haut niveau jamais enregistré.

« En Afrique du Nord, la sécheresse a restreint les potentiels de rendements du blé en Algérie, en Tunisie et au Maroc et l'on s'attend à des récoltes en dessous de la moyenne en 2023 », a estimé

l'organisation internationale.

Au Maroc, la production céréalière devrait atteindre 55,1 millions de quintaux au cours de la campagne 2022/2023 contre 34 millions pendant la campagne précédente, selon les prévisions du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

« La production prévisionnelle des trois céréales principales au titre de la campagne agricole 2022/23 est estimée à près de 55,1 millions de quintaux contre 34 millions de quintaux en 2021/22 », a en effet indiqué le Département de l'agriculture.

Bien qu'en dessous des 75 millions de quintaux envisagés dans le projet de loi de Finances pour 2023, il s'agit d'une hausse considérable de l'ordre de 62% par rapport à la campagne précédente, a-t-il toutefois fait savoir.

D'après la même source, « cette production est issue d'une superficie semée en céréales principales de 3,67 millions d'hectares contre 3,57 millions d'hectares en 2021/22, soit une hausse de 2,8% ».

Par espèce, la production du blé tendre devrait atteindre 29,8 millions de quintaux, celle du blé dur s'établirait à 11,8 millions de quintaux tandis que l'orge se situerait à 13,5 millions de quintaux.

Il est à noter que l'Indice FAO des prix des céréales a affiché une valeur moyenne de 136,1 points en avril, à l'échelle mondiale, a indiqué

l'Organisation des Nations unies dans son dernier rapport. Ce qui marque « une baisse de 2,4 points (1,7%) depuis mars et un niveau inférieur de 33,5 points (19,8%) à sa valeur d'il y a un an », a indiqué l'agence onusienne.

L'organisation internationale affirme toutefois qu'« une baisse mensuelle des prix mondiaux de toutes les principales céréales a compensé une hausse des prix du riz sur la même période ».

S'agissant des prix internationaux du blé, la FAO annonce qu'ils ont cédé 2,3% en avril et sont tombés à leur niveau le plus bas depuis juillet 2021, principalement sous l'effet de l'abondance des disponibilités exportables en Fédération de Russie et en Australie.

Selon les explications de l'organisation, « les conditions de culture favorables en Europe, ainsi que la conclusion, fin avril, d'un accord permettant aux céréales ukrainiennes de transiter par les pays de l'Union européenne qui avaient imposé des restrictions à l'importation de céréales en provenance d'Ukraine au début du mois, ont également contribué à l'assouplissement général des marchés ».

D'après le Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, les prix mondiaux du maïs ont également accusé une baisse en avril dernier, de 3,2%.

Ce recul s'explique, en grande partie, par « la hausse saisonnière des disponibilités en Amérique du

Sud, où les récoltes se sont poursuivies et les perspectives favorables laissent envisager une production record au Brésil », a indiqué l'agence.

Quant aux autres céréales secondaires, les données recueillies montrent que « les prix mondiaux de l'orge et du sorgho ont eux aussi fléchi, respectivement de 4,3 et 0,3%, du fait d'une demande mondiale en berne et des répercussions de la faiblesse des marchés internationaux du maïs et du blé », peut-on lire.

Dans son rapport, il ressort que les ventes aux acheteurs asiatiques ont fait remonter en revanche les prix internationaux du riz au mois d'avril, « inversant ainsi la tendance à la baisse des cours du riz à l'exportation enregistrée en mars 2023 ».

A titre de rappel, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a enregistré un léger rebond en avril dernier. Il s'est établi en moyenne à 127,2 points, soit 0,8 point (0,6%) de plus qu'en mars et 31,2 points (19,7%) de moins que sa valeur enregistrée au même mois l'année dernière.

Selon les explications de la FAO, ce léger rebond « est dû en premier lieu à une nette hausse de l'indice des prix du sucre, ainsi qu'à une remontée de l'indice des prix de la viande, tandis que les indices des prix des céréales, des produits laitiers et des huiles végétales ont continué à reculer ».

Alain Bouithy

Au Maroc, la production céréalière devrait atteindre 55,1 millions de quintaux au titre de la campagne 2022-2023

OPC: L'actif net baisse de 8,3% en 2022

L'actif net des organismes de placement collectif (OPC) a atteint 575 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 8,3% en 2022, pour un nombre total de fonds de 639, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Les différents types d'OPC ont enregistré des évolutions contrastées, indique l'AMMC dans la deuxième édition de son rapport "Le marché des capitaux en chiffres".

Les OPC ont, de leur côté, poursuivi leur forte ascension en 2022 pour atteindre un actif net de 58 MMDH, soit 36 MMDH de plus qu'en 2021, suivis par les FPCT (+3 milliards) et les OPCC (+1 milliard), précise la même source.

S'agissant des OPCVM, dans un contexte de perfor-

mances négatives sur les marchés de taux et actions, l'actif net s'est élevé à 501 MMDH, soit -15,5% par rapport à fin 2021, relève le rapport, notant que depuis 2012, le taux de croissance annualisé de l'actif net des OPCVM est de + 7,6%. En outre, ledit rapport fait ressortir que la répartition de l'actif net des OPCVM dégage une prépondérance des valeurs non cotées, lesquelles représentent à elles seules 78,2% de l'actif total investi, suivies par les autres éléments d'actif et les valeurs cotées qui constituent respectivement 12,7% et 9% dudit actif. L'encours des valeurs non cotées est passé de 499 MMDH en 2021 à 431 MMDH en 2022. L'encours des valeurs cotées s'est élevé à 50 MMDH et l'encours des autres éléments d'actif s'est chiffré à 70 MMDH.



Le géant américain Hexcel inaugure l'extension de son usine à Casablanca

Le fabricant de matériaux composites avancés du secteur aéronautique Hexcel Corporation a procédé, mercredi, à l'inauguration de l'extension de son usine de fabrication Engineered Core, dans la zone industrielle de Midparc à Casablanca.

Cette nouvelle installation s'inscrit dans le cadre de l'investissement mondial continu d'Hexcel visant à créer une chaîne d'approvisionne-

ment mondiale diversifiée et solide pour répondre à la demande mondiale des clients de l'aérospatiale en matière de noyaux d'ingénierie et de matériaux aéronautiques.

Dans cette nouvelle usine, Hexcel transforme les matériaux de nids d'abeilles légers en pièces usinées pour renforcer des structures, avec notamment des applications dans le domaine de l'aéronautique, plus particulièrement pour les structures d'avions, les nacelles de moteur et les pales d'hélicoptère, rapporte la MAP.

L'usine de Casablanca est ainsi dédiée à la fabrication de structures complexes pour répondre aux exigences de l'aérospatiale. Grâce à son expérience dans la fabrication de ces pièces, Hexcel est le leader de cette technologie utilisée dans l'aérospatiale commerciale et militaire ainsi que dans les moteurs et les nacelles pour gagner du poids dans les structures composites.

"Le secteur industriel marocain est plus que jamais, parmi les plus compétitifs au monde", a déclaré à cette occasion le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezour, attribuant le développement de l'industrie du pays à la compétence, l'engagement et l'ambition des talents marocains.

Il a en outre souligné la puissance de l'industrie américaine no-

tamment dans le secteur aéronautique, ainsi que la force des relations entre le Maroc et les Etats-Unis, qui connaissent une dynamique importante. Et de préciser que la maîtrise des nouvelles technologies représente une opportunité pour ce secteur où la demande est de plus en plus croissante tandis que l'offre est toujours déficitaire, ajoutant que l'industrie nationale est en pleine relance suite aux crises enregistrées dernièrement.

De son côté, Aimee Cutrona, chef de mission adjointe à l'ambassade des Etats-Unis au Maroc, a mis l'accent sur les avancées du Royaume en termes de fabrication de matériaux industriels, de création d'emplois dans le secteur, et de capacités d'exportation.

Elle a ainsi relevé que l'aéronautique qui connaît un essor remarquable à présent représente un secteur clé pour renforcer davantage cette coopération de longue date du Maroc et des Etats-Unis, ajoutant que l'implémentation et l'extension d'Hexcel au Maroc sont l'exemple parfait des solides relations qui unissent les deux pays.

Pour sa part, Thierry Merlot, président d'Hexcel - Aéronautique Europe, Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Afrique & Industrie, a fait savoir que la taille de l'usine se voit

ainsi accroître à près de 13.000 m², tandis que l'effectif passe à 400 personnes à terme.

Et d'ajouter que cette extension reflète l'engagement d'Hexcel en faveur du développement durable et confirme le bien-fondé de la stratégie de la société, les infrastructures de qualité du Maroc, l'engagement et le soutien de toutes les parties prenantes et des autorités locales, ainsi que la compétence des talents marocains.

Vincent Caro, président de Safran Nacelles, a, de son côté, mis en avant l'importance de tisser des liens entre les entreprises afin de renforcer la valeur ajoutée du secteur industriel, enrichir les compétences et les savoir-faire des collaborateurs, et valoriser la chaîne de valeur, ajoutant que la constitution d'un réseau fort à l'instar de la collaboration de Safran et Hexcel est d'un grand impact en matière de consolidation de la compétitivité, de la performance du développement et de la souveraineté industrielle du Maroc.

Il a, par ailleurs, fait part de l'engagement de ce réseau industriel en termes de respect de l'environnement et d'appui aux objectifs de décarbonisation.

Dans ce même sillage, le président de GIMAS, Karim Cheikh, a affirmé que ces initiatives permet-

tent de renforcer la présence de l'industrie marocaine dans la chaîne de valeur mondiale et la conformité aux objectifs de développement durable, se félicitant du soutien des départements concernés et de la qualification des ressources humaines marocaines.

Ce projet confirme la confiance renouvelée d'un groupe leader et intervient à un moment où l'industrie souffre des répercussions du Covid-19, a affirmé Hamid Benbrahim El Andaloussi, président de Midparc, notant que le Maroc répond efficacement aux challenges de la crise actuelle à travers notamment les livraisons à temps et l'engagement en faveur des différents clients.

Le réseau industriel marocain, a-t-il enchaîné, partage des valeurs communes, notamment la coopération et la qualification, mettant en exergue également le soutien des autorités locales.

En 2018, Hexcel a ouvert une nouvelle usine à Casablanca afin d'augmenter sa capacité de fabrication d'engineered core. La construction de ce projet de 20 millions de dollars a débuté au printemps 2016. Le site était pleinement opérationnel à la mi-2017, tandis que l'extension de 30 millions de dollars a été lancée en 2021 pour une ouverture en 2023.



Répondre à la demande mondiale des clients de l'aérospatiale en matière de noyaux d'ingénierie et de matériaux aéronautiques

L'Ordre des experts-comptables récompense trois travaux de recherche universitaire

Trois travaux de recherche universitaire ont été primés, mercredi à Bouznika, dans le cadre de la 4ème édition du Prix de la recherche de l'Ordre des experts-comptables (OEC). Lors d'une cérémonie marquée par la présence de professionnels de l'expertise comptable et de figures de la recherche universitaire, le Prix de la catégorie "Expertise comptable" a été attribué à Mohammed Saad Asri pour son mémoire d'expertise-comptable intitulé "Les nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer au Maroc: étude critique des modèles juridique et financier et proposition de règles comptables et fiscales particulières".

Le Prix de la catégorie "Doctorat" a été remis à Azzedine Alloui pour sa thèse de doctorat s'articulant autour du thème "Contribution

à l'étude des incidences financières, familiales et socio-culturelles sur la politique d'investissement des entreprises familiales marocaines non cotées transmises après la première génération".

Le troisième Prix décerné lors de cette cérémonie revenait à Zineb Ridha pour son mémoire de master intitulé "Processus et facteurs de la résilience organisationnelle dans les entreprises familiales", rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Conseil national de l'OEC, Amine Baakili, a indiqué que cette célébration constitue une occasion où le monde académique se rencontre avec le monde professionnel.

"Depuis 2018, nous avons pensé à instituer ce prix pour récompenser les meilleurs travaux de recherche", a-t-il rappelé, estimant que le but

est d'encourager et de vulgariser le travail de la recherche grâce auquel les nations évoluent.

De son côté, Abdelmajid Ibenrissoul, professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Hassan II de Casablanca et membre du comité scientifique du Prix de la recherche de l'OEC, a fait savoir que ce prix, primant les meilleurs travaux de recherche au Maroc, a pour but de promouvoir le travail de la recherche scientifique au Royaume.

D'après lui, cette initiative louable, mise en place par l'OEC, ne cesse d'avoir un écho favorable auprès des chercheurs marocains au vu du nombre croissant des demandes et des réponses de l'Ordre à candidatures lancé par l'OEC.

Cette édition a été baptisée "Prix Abdelaziz Al Mechat de la recherche scientifique", en

hommage à une sommité de la profession comptable et l'un des membres fondateurs de l'OEC, feu Abdelaziz Al Mechat.

La rencontre était une occasion pour l'appréciation et la reconnaissance des remarquables contributions des candidats de la 4e édition aux champs d'études auxquels se greffent leurs travaux. Cette reconnaissance reflète l'estime de la communauté scientifique pour les personnes distinguées et permet d'insuffler à d'autres la passion qui les anime dans leurs recherches et leurs travaux. Le Prix de la recherche scientifique de l'OEC, lancé en 2018, répond à une demande sociale de stimulation de la connaissance scientifique dans les domaines de la comptabilité, l'audit et la fiscalité, et de collaboration accrue entre les mondes professionnel et académique.

Hommage au cinéma camerounais au FICAK

Une fierté nationale et un symbole de persévérance

Un vibrant hommage a été rendu, mercredi dans le cadre de la 23^{ème} édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK), au cinéma camerounais, une grande fierté nationale et un symbole de persévérance dans l'industrie.

Marquée par une grande affluence du public de la cité phosphatière, la cérémonie d'hommage a été ponctuée par une animation musicale camerounaise qui a conquis l'assistance ainsi que par la projection de deux films, à savoir "Sadrack" de Narcisse Wandji et "La Plantation des planteurs" de Dingha Jaune Eystein qui concourent à la compétition officielle des longs-métrages du FICAK. S'exprimant à cette occasion, le cinéaste camerounais Narcisse Wandji a souligné que "cet hommage est la preuve que nos productions font de l'écho et que le Maroc reconnaît la force de la cinématographie camerounaise", ajoutant que "c'est également une occasion pour moi en tant que réalisateur de savoir que nos efforts ne sont pas vains et que nous faisons des choses qui nous permettent de rentrer dans l'histoire".

"Notre présence aujourd'hui permet aussi d'installer un dialogue culturel entre les deux peuples", a-t-il indiqué, expliquant dans ce sens que "l'une des fonctions de l'art est d'établir ce type de dialogue".

De son côté, l'actrice camerounaise Nimo Loveline a exprimé que "cet



hommage au 7^{ème} art et à la culture camerounaise est très symbolique car cela signifie que le cinéma africain dans sa globalité est progressivement intégré comme il devrait l'être".

"Nous sommes également ici pour promouvoir et partager nos traditions, nos connaissances, nos cultures et notre force dans l'industrie cinématographique", a souligné l'actrice principale du long-métrage "La Plantation des planteurs".

"C'est un honneur pour le cinéma camerounais de recevoir cet hommage du Maroc, pays qui défend, valorise et promeut le cinéma africain dans toute sa richesse", a indiqué, quant à lui, le réalisateur et producteur camerounais, Jean Roke Patouidem.

Il s'agit également de "mettre en avant le travail des jeunes Camerounais et des anciens ainsi que tout ce qui a été fait avant nous", a-t-il ajouté.

Lors de cet événement, un trophée

a été remis, par un représentant de l'Office chérifien des phosphates (OCP) et par le pacha du deuxième district de la ville de Khouribga, Saïd El Boubkari, à l'artiste et imprésario camerounais, Elvis Kemayo.

Dans ce sens, Elvis Kemayo a exprimé ses vifs remerciements à SM le Roi Mohammed VI et aux organisateurs de cette manifestation culturelle qui "ont permis à travers ce type d'événement une ouverture sur les différents pays du continent africain".

La 23^{ème} édition du FICAK, placée sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, met en compétition 12 longs-métrages réalisés par des cinéastes de 10 pays africains ainsi que 15 courts-métrages représentant 13 pays du continent.

Cette grande fête annuelle du cinéma africain célèbre le 7^{ème} art et rend hommage aux productions cinématographiques africaines. Elle permet également de promouvoir l'image du Royaume et faire valoir ses spécificités, ses potentialités en matière de cinéma et son interaction avec le cinéma des pays africains.

C'est avec une programmation riche en couleurs, en cultures et en productions cinématographiques que le FICAK va emmener les cinéphiles, les critiques, les intellectuels et le large public de la cité phosphatière dans un voyage inédit à la découverte de la richesse culturelle de l'Afrique.

Par Kawtar Tijari (MAP)

Une programmation riche et diversifiée au 8^{ème} Festival MOCA

Le programme de la 8^{ème} édition du Festival MOCA (Movement Of Creative Africas) réunira à Rabat des participants venant de 46 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe autour de plusieurs rendez-vous sur les Industries culturelles et créatives

(ICC) africaines, promettent les organisateurs. Il s'agit du "Sommet", qui se tiendra les 19 et 20 mai à la Villa des Arts et qui réunira des artistes, des entrepreneurs et des décideurs publics et privés autour de 10 tables rondes thématiques.

Seront abordés des sujets tels que l'impact des ICC en Afrique et dans le monde, la définition et la mise en œuvre de politiques culturelles durables, le rôle du sport, de la culture et du divertissement dans la promotion des ICC, les opportunités offertes par le recours aux nouvelles technologies, l'état du marché de la création en Afrique et dans ses relations avec le marché mondial de la culture et des industries créatives, etc.

La Villa des Arts accueillera également les 19 et 20 mai d'une part, des Rencontres d'affaires (Business Meetings) pour permettre aux professionnels des ICC de réseauter et créer de nouvelles opportunités professionnelles, et d'autre part, des Master Class permettant de découvrir les métiers des arts du spectacle avec Othman El Kheloufi, et le Stand Up avec les humoristes Tareek, Rachid Rafik, et Waly Dia.

Un think tank sera organisé le 18 mai à la Fondation Hiba, en partenariat avec la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs - CISAC et le Bureau marocain des Droits d'auteur - BMDA, pour discuter des enjeux de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur en Afrique, et parvenir à définir des stratégies pour dé-

velopper et sauvegarder le patrimoine et la créativité de l'Afrique face aux défis posés par l'économie des plateformes.

Côté artistique, deux soirées sont également au programme: le MOCA LIVE à la Fondation Hiba le 19 mai invitant la star du rap marocain Ouenza à se produire sur scène, et le MOCA SHOW au Théâtre Mohammed V le 20 mai réunissant les artistes Hatim Ammor, 1Da Banton, Tareek, Rachid Rafik, Waly Dia, Samia Orosemane, Malam Adamo.

La gastronomie africaine sera également mise en valeur lors d'un dîner de gala réalisé à quatre mains par deux grands ambassadeurs de la cuisine africaine: le chef Moha et le chef Abegan.

La 8^{ème} édition est organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en partenariat avec les Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA), le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la ville de Rabat ainsi que la Fédération des industries culturelles et créatives de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), les Fondations Hiba et Al Mada, et avec le soutien du président de la Fondation nationale des musées, Mehdi Qotbi.



Abdelaziz Ouenza : *Les créations sur Internet ne sont pas toujours prises au sérieux*

Les créations numériques ne sont pas toujours prises au sérieux, a affirmé le rappeur marocain Abdelaziz Ouenza, alias "Ouenza".

"Les jeunes se servent énormément des réseaux sociaux et de ce pont qui permet un peu de transmettre ce que l'on veut comme message mais malheureusement on n'est toujours pas pris au sérieux (...)", a souligné Ouenza lors de la conférence de presse dédiée à la présentation du Festival MOCA (Movement Of Creative Africas), tenue mercredi à la Villa des Arts à Rabat. "Je prends l'exemple de mes parents (...) si quelque chose qui se fait sur Internet n'est pas prise au sérieux", a-t-il avancé, plaidant pour combattre cette idée. Internet représente de plus en plus ces jeunes, a fait observer ce rappeur qui a obtenu un master en informatique avant de se lancer dans le monde du rap. "Il faut prendre en considération ces réseaux sociaux, cela nous a permis de transmettre des messages très forts notamment durant la période du COVID", a-t-il relevé.

"En tant qu'Africain et marocain, je ne me vois pas faible devant des gens d'autres nationalités (...) j'ai la culture, l'éducation et le courage et ce qui me manque c'est juste un peu d'espoir, a-t-il dit.

La 8ème édition du Festival MOCA se déroulera du 18 au 20 mai courant à Rabat sous le thème "Pour un Made in Africa durable"



Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "World Design Organization (WDO) 65 ans d'histoire..." a eu lieu, mercredi, à la galerie "Espaces Expressions" de la Fondation CDG de Rabat.

Organisée du 10 au 20 mai 2023, cette exposition inédite vise à retracer les principales étapes qui ont marqué l'histoire de l'organisation internationale depuis 1950-1957 en mettant en lumière les 9 "World Design Capital" de 2008 à 2024.

Conçue comme une ligne de métro, avec plusieurs stops, l'exposition suit un ordre chronologique pour embarquer le visiteur dans un voyage historique enrichissant, qui retrace le parcours de l'organisation ainsi que son évolution.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le designer international et commissaire de la première édition de Rabat Design Week, Hicham Lahlou, s'est réjoui de pouvoir compter sur la présence des membres de la WDO ainsi que des leaders du design mondial et des acteurs de la société civile, remerciant par la même occasion toutes les parties prenantes ayant participé à l'organisation de cet événement.

"Je remercie également le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication avec qui je coorganise cette première édition de m'avoir fait confiance", a déclaré M. Lahlou.

Les impériales: L'industrie cinématographique marocaine en débat

Les moyens de revitalisation de l'industrie cinématographique marocaine ont été au cœur de discussions lors d'un panel organisé, mercredi à Casablanca, dans le cadre de la 6ème édition des Impériales.

Tenu sous le thème "Cinéma: le comeback", ce panel a été l'occasion de discuter des différentes contraintes dont souffre l'industrie cinématographique marocaine à l'heure actuelle, ainsi que des moyens susceptibles de donner à cette industrie un nouveau souffle, de manière à promouvoir la culture cinématographique et à permettre au secteur de contribuer efficacement au développement économique du pays.

Intervenant à cette occasion, le directeur général de "NRJ Maroc", Hakim Chagraoui, a relevé l'impératif d'une "réadaptation" et "mise à jour" des salles de cinéma marocaines, de manière à répondre aux exigences des spectateurs sur le plan qualitatif.

"Les gens aujourd'hui ne partent pas au cinéma pour regarder un film mais pour se divertir. Ils sont donc à la recherche de bonnes conditions", a-t-il relevé, citant dans ce sens les exemples de "Ciné Atlas" et "Mégarama" qui ont su "s'adapter à la de-

mande des consommateurs", notamment à l'ère du digital.

Regrettant le cas des anciennes salles de cinéma au Maroc qui "n'arrivent plus à accompagner l'évolution du secteur" et l'apparition de nouveaux formats numériques à l'instar de "Netflix", M. Chagraoui a mis en relief l'importance d'apporter de l'aide et de l'encouragement nécessaires aux acteurs privés dans le domaine, notamment en matière de foncier.

Pour sa part, le directeur opérationnel chez "Les Cinémas Pathé Gaumont", spécialisé dans l'exploitation cinématographique, Frederic Godfroid, a appelé à jouer sur la qualité des salles de cinéma afin de promouvoir la culture cinématographique.

"Il faut donner au spectateur l'envie de venir au cinéma, en mettant en place une projection parfaite et un bon service. Les gens viennent s'amuser, il faut garantir un accueil à la hauteur et avoir des partenaires marocains qui contribuent à cela", a-t-il précisé.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition se poursuit jusqu'au 12 mai au Carré d'Or de Casablanca, sous le signe de l'innovation et de la performance "Breaking boundaries

: a matter of mindset".

L'inauguration officielle de cette 6e édition a été l'occasion de célébrer les 20 ans de l'événement, à travers une mise en scène retraçant son historique, depuis sa première édition en 2003, "L'expo des 20 ans".

L'Association "Les Impériales" a été créée en 2018 dans le but de fédérer les efforts d'un large secteur regroupant plusieurs professions, notamment celles de la communication, des médias, du marketing et de la transformation digitale.



Le choix de la Thaïlande

HORIZONS

La corruption, l'inefficacité et le favoritisme sont devenus endémiques en Thaïlande depuis le coup d'État militaire de 2014, entravant la croissance et effaçant une grande partie des progrès réalisés au cours des quatre dernières décennies. Pour retrouver son statut mondial et réparer ses relations avec ses voisins démocratiques et l'Occident, la Thaïlande doit adopter une réforme économique et rétablir l'État de droit.

Depuis le coup d'État militaire en Thaïlande en 2014, le pays est en proie à des violations des droits de l'Homme et à des abus de pouvoir, ce qui nuit gravement à sa réputation internationale et à ses perspectives économiques. Sans un changement de direction, l'avenir de la Thaïlande semble sombre.

Sous le Premier ministre Prayuth Chan-ocha, la Thaïlande a été soumise à de nombreuses restrictions à la liberté d'expression, avec de jeunes militants politiques maltraités, emprisonnés et chassés vers l'Asie à l'étranger. Les minorités ethniques, y compris les Rohingyas, et les migrants économiques sont confrontés à une discrimination systématique et sont contraints de vivre dans des conditions désastreuses.

De plus, les inégalités de revenus et les niveaux d'endettement des ménages sont désormais parmi les plus élevés d'Asie. En effet, le taux de croissance de l'«économie du tigre» autrefois florissante de la Thaïlande a chuté au plus bas niveau de l'ANASE.

Si je suis élu Premier ministre thaïlandais le 14 mai, je prendrai mes fonctions déterminé à changer de cap. La Thaïlande doit devenir un exemple d'État de droit et, alors que les tensions géopolitiques et les rivalités entre grandes puissances agitent la région, elle doit défendre les idéaux de non-intervention et de paix. Pour parvenir à une prospérité partagée, nous devons œuvrer en faveur d'une région de l'ASEAN fondée sur la confiance, à l'abri de la corruption et de la suspicion.

Au cœur de la vision du Parti Pheu Thai pour l'avenir de la Thaïlande se trouve notre conviction qu'un capitalisme ancré dans l'empathie est le seul moyen de résoudre les nombreux problèmes et divisions socio-économiques que l'administration actuelle a exacerbés. Pour reconstruire l'économie thaïlandaise, nous devons encourager une concurrence libre et équitable et promouvoir l'innovation axée sur le marché, plutôt que les oligarchies et le népotisme.

En mettant en œuvre des programmes efficaces de protection sociale et de soutien du revenu, la Thaïlande



peut lutter contre la montée des inégalités. En avril 2022, j'ai annoncé le programme One Family One Soft Power, qui vise à développer les compétences des travailleurs thaïlandais. Notre objectif est de tirer parti du potentiel inexploité de la main-d'œuvre pour accroître les possibilités d'emploi et les revenus de tous nos citoyens.

Sous une administration Pheu Thai, nous établirons la Thailand Creative Content Agency, une institution à guichet unique conçue pour fusionner les fournisseurs de services des secteurs public et privé, rationaliser la réglementation et fournir des prêts et des incitations fiscales pour stimuler la compétitivité du secteur privé. THACCA soutiendra également la recherche et l'innovation dans l'industrie et l'agriculture.

De plus, avec un soutien gouvernemental efficace, les produits thaïlandais seront réintégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Notre objectif est de rétablir la position de la Thaïlande dans l'économie mondiale en tirant parti de l'emplacement stratégique du pays et de son appartenance à l'ASEAN (qui lui donne accès à un marché de plus de 660 millions de personnes) pour attirer les entreprises, organisations, festivals et événements étrangers.

En tant que fille de l'ancien Premier ministre Thaksin Shinawatra, j'ai eu l'occasion unique de rencontrer de nombreux dirigeants mondiaux et d'avoir un aperçu d'une diplomatie réussie, qui n'est jamais un jeu à somme nulle. En tant que Premier ministre, il serait de ma responsabilité de restaurer la confiance dans la fiabilité du pays, que les actions malavisées des administrations précédentes ont érodée. J'ai l'intention de m'engager auprès des dirigeants et des investisseurs mondiaux en tant qu'interlocuteur de confiance, et je suis convaincu que la mise en place d'un gouvernement qui respecte l'État de droit et favorise des entreprises véritablement compétitives stimulera la croissance économique.

En favorisant une économie durable et inclusive, nous attirerons les nouveaux investissements dont la Thaïlande a besoin. Mais pour atteindre notre objectif

de devenir le centre financier de l'ASEAN, nous devons également doter les Thaïlandais de l'infrastructure nécessaire pour faire face aux défis de l'économie numérique perturbatrice d'aujourd'hui.

À cette fin, nous avons annoncé un plan visant à fournir à chaque citoyen de plus de 16 ans un portefeuille numérique de 10.000 bahts (297 \$). De plus, nous prévoyons d'intégrer la technologie blockchain dans les systèmes de gouvernement fédéral pour améliorer l'accès aux services publics, ce qui améliorerait la vie des citoyens et rendrait la Thaïlande plus attrayante pour les investisseurs internationaux.

À la suite du coup d'État de 2014, de nombreux pays auparavant amis ont imposé des sanctions à la Thaïlande et réduit l'aide. Une administration Pheu Thai travaillera nuit et jour pour réparer les liens endommagés du pays et étendre ses partenariats commerciaux avec les États-Unis, le Canada, l'Amérique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, le Japon, la Corée du Sud et la Chine.

En particulier, nous chercherions à revitaliser les relations avec les pays occidentaux, qui se sont étiolées depuis le coup d'État. La finalisation de l'accord de libre-échange entre la Thaïlande et l'UE, longtemps retardé, qui promet d'augmenter le PIB de la Thaïlande de 1,6%, est l'une de nos principales priorités, tout comme permettre à nos citoyens de voyager sans visa dans davantage de pays, facilitant ainsi l'activité économique et les relations internationales.

Un gouvernement Pheu Thai s'engagerait également à renforcer les relations avec les pays de la région, en particulier la Chine. En intégrant l'initiative chinoise "la Ceinture et la Route" via le train à grande vitesse qui traverse le Laos voisin, nous pourrions promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité entre les trois pays. Nous chercherions également à assumer un rôle de chef de file au sein de l'ANASE et à renforcer nos liens économiques avec les pays voisins comme le Myanmar, le Laos, le Cambodge et la Malaisie.

Pour renforcer ces liens et améliorer

les échanges, une Thaïlande dirigée par les Pheu Thai poursuivrait des projets transfrontaliers, normaliserait les procédures douanières, rationaliserait les réglementations et créerait des zones économiques spéciales. À cet égard, la finalisation de l'accord de développement conjoint avec le Cambodge pourrait jouer un rôle crucial dans le renforcement de la sécurité énergétique et de la coopération régionale.

La Thaïlande ne peut pas retrouver son statut mondial et s'imposer comme un leader régional sans protéger les droits de l'Homme et adhérer au droit international. Pheu Thai s'engage à défendre les droits de toutes les personnes, y compris les minorités ethniques telles que les Rohingyas, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

De même, les préoccupations environnementales ont été ignorées depuis le coup d'État de 2014. Mais la tarification du carbone, les énergies renouvelables, l'agriculture durable et l'adoption de véhicules électriques doivent figurer en tête de l'agenda économique de la Thaïlande. Si je suis élu, je m'engage à respecter l'accord COP26, que la Thaïlande a signé en 2021, et à créer une économie durable. Et, pour encourager les voisins de la Thaïlande à adopter des pratiques agricoles durables, nous envisagerions de mettre en place des barrières tarifaires, telles que celles imposées par l'UE et les États-Unis.

Depuis 2014, la corruption politique et le favoritisme, l'inefficacité économique et la dégradation de l'environnement ont entravé le développement de la Thaïlande et effacé une grande partie des progrès réalisés par nos citoyens travailleurs au cours des quatre dernières décennies. Ce n'est qu'en stimulant la croissance économique, en rétablissant l'État de droit et en recouvrant la légitimité démocratique que le gouvernement thaïlandais regagnera la confiance de nos citoyens et rendra au pays sa place légitime sur la scène mondiale. Je m'engage à faire exactement cela.

Par Paethongtarn Shinawatra
Candidat au poste de Premier ministre de Thaïlande et chef de la famille Pheu Thai.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION RÉGIONALE RABAT-SALE-KENITRA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2023

Il est porté à la connaissance du public que l'avis publié au journal Libération sous le n° 9916 du 10/mai/2023 relatif à Fourniture et installation du matériel informatique et matériel technique destiné au nouveau centre hospitalier provincial Kenitra relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Rabat Salé Kenitra en 2 lots séparés.

Lot n°1 : matériel informatique

Lot n°2 : matériel technique

a été rectifié comme suite :

Ajouter

La date d'ouverture des plis a été reportée au 23/06/2023 à 11h30mn au lieu du 21/06/2023 à 11h 30mn

Le reste sans changement

N° 3312/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2023

Le 13 Juin 2023 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallief Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres déposé pour :

Travaux d'installation des panneaux de signalisation verticale et des dispositifs de sécurité de la RP3009 du PK0 au PK6+400

-Province Nouaceur -

Relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.000DHS (Quinze mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.107.480,00 DHS TTC (Un million cent sept mille quatre cent quatre vingt Dirhams toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallief Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---|---|--------|
| X Signalisation et équipements de sécurité | X2 Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité | 2 |

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 3315/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection Sociale
Délégation de Kenitra



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
مندوبية القنيطرة

ERRATUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2023 du 23/05/2023

Objet : Construction de l'hôpital psychiatrique de Kenitra, Lot n°8 : Signalétique et aménagement extérieur.

Il faut remplacer :

Le cautionnement provisoire est fixé à : **te** mille dirhams (30.000,00 dhs).

Par :

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trente** mille dirhams (30.000,00 dhs).

Et

Remplacer :

Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| X | X3 | 2 |
| B | B3 | 4 |

Par :

Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| B | B3 | 4 |

N° 3313/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Sud
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°15/EXP/2023 (Séance publique)

Le 06/06/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Inandjar, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres, réservé strictement aux PME, ayant pour objet : Achat de fournitures de bureau, de reprographie, et d'informatique concernant la formation continue programmée par la direction provinciale de Marrakech en 2023 et les établissements d'éveil pour l'éducation et la formation relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés :

- Lot N°1 : la formation continue programmée par la direction provinciale en 2023.
- Lot N°2 : les établissements d'éveil pour l'éducation et la formation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont faits comme suit:

| Lots N° | Cautionnement provisoire en dhs | | Estimations des fournitures en dhs TTC | |
|---------|---------------------------------|--------------------------------|--|---|
| | En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 1 | 600,00 | Six mille quatre cents dirhams | 45 000,00 | Quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-neuf dirhams cinquante-huit centimes |
| 2 | 1 500,00 | Mille cinq cents dirhams | 90 192,20 | Quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-deux dirhams vingt centimes |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1424 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1423 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB : En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances N°3011.13 du 24 hja1424 (30 octobre 2023) pris pour l'application de l'article 156 Alézet n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1424 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3314/PA

Augmentation du capital social et modifications statutaires

Aux termes d'un acte sous seing privé, les associés de la société « Entreprise Omariyam de bâtiments-SARL par abréviation «Entomar» SARL au capital de 1.370.000,00 dhs, dont le siège social est fixé à : 292, Lissasfa 1^{er} étage Rte d'El Jadida - Casablanca, ont décidé ce qui suit :
 Augmentation du capital social d'une somme de 3.130.000,00 dhs pour le passer de 1.370.000,00 à 4.500.000,00 Dhs par compensation des créances du compte courant.
 Réduction du capital social d'une somme de 3.000.000,00 dhs pour le passer de 4.500.000,00 dhs à 1.500.000,00 dhs afin d'absorber les déficits.
 Modification des articles 06, 07 et 08 des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro : 863904.

N° 3318/PA

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement et
Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :**

15/DAM/CE/2023 à lot unique/Séance Publique
La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des équipements pour le laboratoire mobile de caractérisation des eaux usées
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement

de consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 760.440,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 7.600,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail www.marchespublics.gov.ma/.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat-Maroc. Tél : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'immeuble G à l'adresse Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 08 Juin 2023 à 10h00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
L'ouverture des enve-

loppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats/Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables sur le site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3319/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEURE
WILAYA DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
PACHALIK
MY ALI CHERIF
COMMUNE MY ALI
CHERIF
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT N° :**

05/2023/CTMAC

Le : 06/06/2023 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la commune MY ALI Chérif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, pour : - Objet : TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE RESEAU D'EGOUTS A LA COMMUNE MY ALI CHERIF
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

de l'Etat. www.marchespublics.gov.ma

* Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (14000 DHS) (QUATORZE mille dirhams).

* L'estimation du coût de la prestation est fixée à la somme de : (898440,00 DHS) (huit cent quatre vingt dix huit Mille quatre cent quarante DIRHAMS.)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit les envoyer sur support électronique sous forme de soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3320/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE KHEMISSET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 07/2023/KH**

**RESERVES AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES**

Le 06/06/2023 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LE PERSONNEL CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DPETLE DE KHEMISSET - Plan de Campagne 2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.400,00 Dhs (Mille quatre cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 98 604,00 Dhs (Quatre vingt dix huit mille six cent quatre Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la

DPETLE de Khémisset avant le 05/06/2023 à 11 heures.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

En application de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du di al hijā 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces complémentaires prévues par le dernier paragraphe de l'article du règlement de la consultation.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter :
E-mail : dpetlekhemisset@gmail.com - Fax : 05-37-55-35-55.

N° 3321/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DRAA-TAFILALET
 PROVINCE D'ERRACHIDIA
 PACHALIK MY ALI CHERIF
 COMMUNE MY ALI CHERIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le Mercredi 07 Juin 2023, à 10h00 du Matin il sera procédé au siège de la direction provinciale d'Azilal sise à avenue Hassan II à Azilal, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° d'lot | OBJET | ESTIMATION APPROXIMATIVE EN DHS TTC | ESTIMATION APPROXIMATIVE EN MAD TTC | BOUS APPROXIMATIVES |
|------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| 01/2023/02 | Prestations de Nettoyage pour les établissements primaires relevant de la direction provinciale d'Azilal. | 11 000,00 DHS | 1 024 000,00 MAD | 01/06/2023 à 10H00 |
| 02/2023/02 | Prestations d'impression destinée au personnel de l'enseignement bénéficiaire de la formation continue, les enseignants et le personnel participant aux examens organisé par de la DP d'Azilal en six lots. | 11 000,00 DHS | 424 200,00 MAD | 01/06/2023 à 10H00 |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le Mardi 06/06/2023 à 04:30 au service sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la direction provinciale d'Azilal.

Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 3316/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة كلم و تاون
 إقليم الكويز
 دائرة بوزكارن
 قلعة تلمجيت
 جماعة تلمجيت

إعلان عن إجراء امتحان القادة المحلية
(الخاص بجماعة تلمجيت)
 يوم 06/06/2023

معلم : يوم 06/06/2023 الساعة العاشرة صباحا بقرعة جماعة تلمجيت امتحان القادة المحلية لولوج القرعة التالية :
 مقرر القرعة الثالثة لعموم
 يقع هذا الامتحان في وجه القئين القرعة الرابعة لعموم
 يوم 07/06/2023 الساعة العاشرة صباحا بقرعة جماعة تلمجيت امتحان القادة المحلية لولوج القرعة التالية :
 مقرر القرعة الأولى لعموم
 يقع هذا الامتحان في وجه القئين من القرعة الثانية لعموم
 القادة التي على التاريخ لوج الامتحان
 ويكون ملك الترشح من وقتنا التالي :
 طلب على وجهه في رؤس الجماعة
 نسخة من بطاقة الترشح الوطنية مصدق عليها
 نسخة من قرار الترشح في القرعة
 نسخة من قرار الترشح في القرعة
 توقيع طلبات الترشح بطلب تسمية العوارض البشرية لجماعة تلمجيت في ليلة 01/06/2023 و الثانية 05/06/2023 لتسليمها
 التلقين : د. محمد بن عبد الله المرشحي عن الترشح التالي :

| الامتحان | الجهة | المعلم |
|----------------|-------|--------|
| القرعة الثالثة | 01 | 01 |
| القرعة الثانية | 02 | 02 |

1- الإخبار التلقيني بتاريخ موضوع ذات طابع مهني .
 2- إخبار القادة بالتاريخ والوقت الذي جوار مع اللجنة بطلب بالانضمام
 وزارة الداخلية و الجماعات المحلية أو حول الترشح المستند التلقيني
 بالترتيب : و متى قرره على مباشرة الترشح بالقرعة المستند التلقيني
 مقرر القرعة الأولى :
 1- إخبار القادة بالتاريخ والوقت الذي جوار مع اللجنة بطلب بالانضمام
 الوزارة و الجماعات المحلية أو حول الترشح المستند التلقيني
 بالترتيب : و متى قرره على مباشرة الترشح بالقرعة المستند التلقيني
 بالقرعة المستند التلقيني

N° 3317/PA

STE - NEW LIFE ENERGY- SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DHS SIÈGE SOCIAL : OUJDA, LTS ESSALAM DEM N°210

Suivant PV de l'AGE du 09/03/2023 à OUJDA, L'assemblée a décidé de :

- Le transfert de siège à l'adresse suivante : OUJDA, DHAR LAMHALLA LOT ESSALAM N°895.
- La démission de MJAOUAD DAOUADI et la désignation de Mme. HANANE AZZAOU gérante unique.
- Harmonisation des statuts.

DEPÔT LÉGAL : est effectuée au secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce Oujda sous RC N°37571le 27/04/2023 sous n°1354 de dépôt.

N° 3324/PA

STE DELTA MECHANICAL CONSTRUCTION SARL - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 04/01/2023, l'AGE décide ce qui suit : - Cession des parts de Mr. HICHAM HADIDI de (3000) parts et Mr. MOUHICINE EL MADOUIME de (8500), au profit de Mr. MOUNIR BENJELLOUN.

- Le capital social est fixé à la somme de 2.000.000,00 divisé en 20.000 parts sociales. Mr. MOUNIR BENJELLOUNE : 20.000,00Parts. -Démission de Mr MOU-NIR BENJELLOUN, Mr MOUHICINE EL MA-DOUIME de leurs qualités de cogérants et Nomination de Mr MOUNIR BENJELLOUN nouveau gérants de la société DELTA MECHANICAL CONSTRUCTION.

- Transformation de la société DELTA MECHANICAL CONSTRUCTION en SARL AU. - La société sera engagée par la seule signature de Mr. MOUNIR BENJELLOUN.

-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 09/05/2023 sous n° 869164.

N° 3325/PA

STE NAIMI DISTRIBUTION SARL AU - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 12/04/2023 l'as-socie de la société NAIMI DISTRIBUTION, à décider de liquider la société et nommer comme liquidatrice Mr NAIMI ZITOUNI, le lieu de liquidation : Casablanca, 59 BD ZERKTOUNI ETG 3 N°8.

-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca Le 08/05/2023 sous n° 868987.

N° 3326/PA

SOCIETE IMOJ INVEST MAROC SARL Constitution

/1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 17/03/2023, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : = IMOJ INVEST MAROC- SARL, Objet : NEGOCE EN GENERAL/IMPORT EXPORT. SIÈGE SOCIAL : 276, BD IBN TACHEFINE ETG 3 CASABLANCA, DURÉE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en

Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mme RACHIDA AN-NAJI à 500 parts, MR MOHAMED OUMMADI à 500 parts. GERANCE : la société sera valablement engagée par la signature de Mr MOHAMED OUMMADI et Mme RACHIDA AN-NAJI conjointement pour une durée non illimitée.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 08 Mai 2023 sous le numéro de Registre de Commerce 581925 n° de dépôt 869009.

N° 3327/PA

SOCIETE KOSMA SARL Constitution

/1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 25/04/2023, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : = KOSMA- SARL, Objet : EXPLOITANT DE CAFE / RESTAURANT. SIÈGE SOCIAL : 276, BD IBN TACHEFINE ETG 3 CASABLANCA, DURÉE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams cha-cune MR ABDELLAH SOU-AIDI à 500 parts, Mme ASMA STIZI à 400 parts et Mme LOUBNA STIZI à 100 parts. GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr ABDELLAH SOU-AIDI pour une durée non limitée.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 08 Mai 2023 sous le numéro de Registre de Commerce 581925 n° de dépôt 869011.

N° 3328/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18/ 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 15/02/2023 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Dénomination: CONFISTRA NEGO SARL AU
- 2- Siège social: HAY EL KHEIR RUE BOUCHAIB, REGUIG N° N13-APP09-2EME ETG SETTAT.
- 3- Objet social : MARCHAND DE FOURNITURE-NEGOCE
- 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
- 5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, sous-crite en totalité à Mr SADNI ABDELAZIZ l'associé unique.

6- La Gérance : la société est gérée par Mr SADNI AB-DELAZIZ pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce du Marrakech et immatriculée au registre de commerce 7407- sous le 146/23./N° de dépôt : 19/04/2023.

N° 3329/PA

Royaume du Maroc
ANP
 Agence Nationale des Ports
 Direction Régionale des Ports d'El Jadida
 Port de Jorf Lasfar

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
12 /A00/DRP/JANF/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 04/04/2023 à 13H00 Il sera procédé, dans les locaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida Port de Jorf Lasfar au lot 22 route de Ouadidia Jorf Lasfar - El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offre de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BARRIÈRES D'EAU POTABLE AUX PORTS DE JORF LASFAR ET EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'ANP-Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) après la Division Support-Bureau des Marchés - au lot 22, route de Ouadidia - El Jadida.

Il peut également être téléchargé par le portail national des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma, sous les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014. Excepté les conditions et les formes de présentation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

| | | |
|--|--------------|------------------|
| Le maximum montant prévisionnel est fixé à la somme de : | 28.000,00 | VINGT HUIT MILLE |
| L'estimation MAXIMUM de cette des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : | 1.945.200,00 | YTC MAXIMUM |

UN MILLION NEUF CENT QUARANTE CINQ MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES

| | | |
|--|--------------|-------------|
| L'estimation MINIMUM de cette des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : | 1.173.840,00 | YTC MINIMUM |
|--|--------------|-------------|

UN MILLION CENT SOIXANTE TROIS MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement tenant les conditions et les formes de présentation des marchés de l'ANP.

LES ANNONCES PRÉVUES :
 *Tout déposant soumet obligatoirement ses plis dans les locaux de la Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) au lot 22 route de Ouadidia Jorf Lasfar - El Jadida.
 *Tout les envois par courrier électronique sont acceptés de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP 5182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA.
 *Tous les envois, par voie électronique (indépendamment à l'envoi de l'annonce et des Finances n° 20-19 en date du 04/04/2023).
 *Tous les envois au préalable de la consultation d'appel d'offres au dit lieu de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est précisé que toute offre et son contenu d'indication qui seront reçus le 23/05/2023 à 13H00 JORF LASFAR

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 16, 11 ET 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

DESIGNATION DES CATEGORIES :

| | | | |
|--|--------------------|------------|--|
| Une copie légitime du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'APP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau : | | | |
| SECTION : C | QUALIFICATION : CL | CLASSE : 6 | |

DESIGNATION DES CATEGORIES EN MAROC :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP - Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) après la Division Support- Bureau des Marchés - au lot 22 route de Ouadidia - El Jadida - Tél : 05 25 58 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 25 54 54 31.

Le Directeur Régional des Ports d'El Jadida & Directeur du Port de Jorf Lasfar
 M. MAJROU

Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports d'El Jadida et Direction du Port de Jorf Lasfar
 Km 22, route ouadidia, BP 5182, El Jadida (Poste principale)
 Tél : 05 25 58 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 25 54 54 31

N° 3322/PA

Royaume du Maroc
ANP
 Agence Nationale des Ports
 Direction Régionale des Ports d'El Jadida
 Port de Jorf Lasfar

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
13 /A00/DRP/JANF/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 04/04/2023 à 13H00 Il sera procédé, dans les locaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida Port de Jorf Lasfar au lot 22 route de Ouadidia Jorf Lasfar - El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offre de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DES PORTS DE JORF LASFAR ET EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'ANP-Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) après la Division Support-Bureau des Marchés - au lot 22, route de Ouadidia - El Jadida.

Il peut également être téléchargé par le portail national des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma, sous les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014. Excepté les conditions et les formes de présentation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

| | | |
|--|--------------|----------------------------|
| Le maximum montant prévisionnel est fixé à la somme de : | 46.000,00 | QUARANTE SIX MILLE DIRHAMS |
| L'estimation MAXIMUM de cette des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : | 3.070.284,00 | YTC MAXIMUM |
| TOUTES TAXES COMPRISES | | |
| L'estimation MINIMUM de cette des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : | 1.710.330,00 | YTC MINIMUM |

UN MILLION SEPT CENT DIX MILLE TROIS CENT TRENTES DIRHAMS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement tenant les conditions et les formes de présentation des marchés de l'ANP.

LES ANNONCES PRÉVUES :
 *Tout déposant soumet obligatoirement ses plis dans les locaux de la Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) au lot 22 route de Ouadidia Jorf Lasfar - El Jadida.
 *Tous les envois, par voie électronique (indépendamment à l'envoi de l'annonce et des Finances n° 20-19 en date du 04/04/2023).
 *Tous les envois au préalable de la consultation d'appel d'offres au dit lieu de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est précisé que toute offre et son contenu d'indication qui seront reçus le 23/05/2023 à 13H00 JORF LASFAR

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 16, 11 ET 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

DESIGNATION DES CATEGORIES :

| | | | |
|--|---------------------|------------|--|
| Une copie légitime du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'APP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau : | | | |
| 01 SECTION : F | QUALIFICATION : 1.6 | CLASSE : 2 | |
| 02 SECTION : F | QUALIFICATION : 1.6 | CLASSE : 2 | |
| 03 SECTION : F | QUALIFICATION : 1.6 | CLASSE : 2 | |

DESIGNATION DES CATEGORIES EN MAROC :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP - Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) après la Division Support- Bureau des Marchés - au lot 22 route de Ouadidia - El Jadida - Tél : 05 25 58 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 25 54 54 31.

Le Directeur Régional des Ports d'El Jadida & Directeur du Port de Jorf Lasfar
 M. MAJROU

Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports d'El Jadida et Direction du Port de Jorf Lasfar
 Km 22, route ouadidia, BP 5182, El Jadida (Poste principale)
 Tél : 05 25 58 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 25 54 54 31

N° 3323/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N°04/2023

Le Jeudi 8juin2023 à 10 Heures,Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvertures offres de prix, pour Travaux de Construction d'un Dispensaire et D'un Logement de fonction à la CT de ImaneBouh / Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Cinquante-Mille Dirhams (50 000,00 Dhs).

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage estimée à Un Million Neuf Cent Quarante-VingtNeufMille Dirhams TTC(1989 000.00Dhs -TTC). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29, 31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau d'ordre du MO indiqué dans l'AO.

-Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.

N° 3333/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N°06/2023

Le Jeudi 8juin2023 à 11HHeures,Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvertures offres de prix, pour Travaux de Mise à Niveau de l'Internat du Lycée Qualifiant Al Qods à Chemaia et du Lycée Collégial Al Akad à Lakhoulka/ Province de Youssoufia

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quarante-Mille Dirhams (40000,00 Dhs).

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage estimée àUn Million NeufCentQuatre-Vingt trois Mille Dirhams TTC(1983 000.00Dhs-TTC). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29, 31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau d'ordre du MO indiqué dans l'AO.

-Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.

N° 3334/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N°07/2023

Le Jeudi 8juin2023 à 12Heures, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvertures offres de prix, pour TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURE DE SANTE DE BASE AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA (LOGEMENTS DE FONCTION).

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt-Cinq Mille Dirhams (25 000,00Dhs).

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage estimée à Un Millions Cinq Cent Soixante Mille Dirhams TTC(1560 000.00Dhs -TTC). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29, 31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau d'ordre du MO indiqué dans l'AO.

-Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.

N° 3335/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTES
07/A00/DRPS-ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/06/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE DESINSECTISATION ET DE DERATISATION AUX PORTS DE SAFI VILLE, SAFI ATLANTIQUE, SOUBRA LXDIMA ET D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 800,00 TROIS MILLE HUIT CENT DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **254 400,00 TTC**
DEUX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'annexe du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1903-21 en date du 14/12/2021 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu des dates des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **23/05/2023 à 13H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE**
24/05/2023 à 13H00 AU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
Tel : 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 40 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N° 3332/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Cercle Ouled Berhil
Commune Territoriale Ouled Aïssa

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune territoriale Ouled Aïssa apporte à la connaissance du personnel de la commune, l'organisation de l'examen d'aptitude professionnelle au cours de l'année 2023, au siège de la commune pour accès au grade désigné au tableau suivant :

| Grade bénéficiaire | Grade proposé | Nombre de postes | Date d'examen | Date dernier délai |
|--|---|------------------|-------------------------------|------------------------|
| Rédacteur 3 ^{ème} grade (Echelle 9) | Rédacteur 2 ^{ème} grade (Echelle 10) | 1 | 03/06/2023 à 9 heure du matin | 01/06/2023 Avant 16h30 |

Les conditions de participation à l'examen :

- Le candidat doit être fonctionnaire parti au budget de cette commune, ayant une ancienneté de six (6) ans dans son ancien grade jusqu'au : 31/12/2023

N° 3330/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي
والتدريب المهني
والتعليم
والتعليم العالي
والتدريب المهني
والتعليم العالي

Arts d'Appels d'offres

Il sera procédé au siège principale du Centre Régionale des métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF) à Guelmim; Avenue Al Massira Guelmim à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

| N° CA/NO | OBJETS | CAUTION PROVISoire | ACREMENT/OUALIFICATION | BIENET PROFESSIONNEL POUR L'EXERCICE DES FONCTIONS | DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS |
|---------------------|---|----------------------------------|---|--|------------------------------------|
| NO 06/2023/CRMEF/GU | Contrôle et surveillance de siège principale du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guelmim | 10 000 000 dhs de mille dirhams | Assurance de l'activité de gestionnaire | 30/12/22 dhs TTC (Tous ces quatre-vingt mille mille cent deux dhs TTC) | 06/06/2023 à 13H00 |
| NO 06/2023/CRMEF/GU | Nettoyage des locaux de siège principal du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation à Guelmim | 5 000 000 dhs cinq mille dirhams | Neant | 733300 dhs TTC (Sept-cent-trente mille trois cent trente dhs TTC) | 06/06/2023 à 13H00 |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège du Centre Régional de l'Éducation et de la Formation Guelmim Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles (27, 29 et 31) du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au CRMEF à Guelmim.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'annexe du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3331/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Rabat-Sale-Kenitra
Province de Sidi Kacem
Commune de Jorf El Melha

**Avis de concours d'aptitude professionnelle
Commune de Jorf El Melha au titre de l'année 2023**

Le président de la commune de Jorf El Melha et selon les lois organisant les procédures de passage des examens d'aptitude professionnelle annonce que les examens de l'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023 seront organisés le 10 octobre 2023 à 10h au siège de la commune pour l'avancement aux grades suivants :

- Adjoint Administratif 1^{er} grade.
- Adjoint Technique 1^{er} grade.

Ces examens sont ouverts aux fonctionnaires de la commune possédant une ancienneté de six ans au grade initial en date du 10 octobre 2023 pour les grades Adjoint Administratif et Adjoint Technique .

Les postes ouverts pour chaque grade est de 13 "0"

Les demandes doivent être transmises à Mr le président avant le 09 octobre 2023, munis d'une copie du dernier arrêté en grade légalisée , les examens organisés seront organisés comme suit :

a- Les examens écrits :

| Examen écrit | durée | coefficient |
|--|---------|-------------|
| Grade adjoint administratif 1 ^{er} grade - sujet professionnel | 2heures | 3 |
| Grade adjoint Technique 1 ^{er} grade - sujet professionnel | 2heures | 3 |

b- Les examens oraux :

| Examen | durée | coefficient |
|---|------------------------|-------------|
| Discussion concernant la fonction exercée et si nécessaire le candidat au poste adjoint technique sera soumis à un test appliqué. | Entre 15 et 30 minutes | 2 |

N° 3336/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENOÛR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET MATÉRIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 08/2023/CZ

Le Lundi : 05/06/2023 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 08/2023/CZ ayant pour objet :

Travaux de construction et d'aménagement de la Zone Industrielle à la ville de Zemamra :
- **Achèvement des travaux de Construction des locaux pour artisans objet du lot II.**
- **Construction des locaux pour artisans objet du lot V et lot VI.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Deux Cent soixante mille Dirhams, 00 Cts (260 000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Millions Six Cent Quatre Vingt Neuf mille Six Cent Dirhams, 40 Cts TTC (8,699,600.40 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics et l'article 16 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent :

- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 41 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 09 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

| Secteur | Classe | Qualification |
|---------|--------|---------------|
| A | 3 | A2 |
| A | 3 | A3 |
| L | 4 | L8 |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3337/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khentza
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBMSM

المملكة المغربية
السلطة الوطنية للتنمية الاقتصادية
مكتب التنمية الاقتصادية والبنية التحتية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/PRDTS-INDH 2023**

Le 06/06/2023 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT TAOURIRT (RP3218) ET BOUAR BOUYOUNGouden BOUTFERDA SUR 4,6 KM COMMUNE TERRITORIALE DE BOUTFERDA, -PROVINCE DE BENI MELLAL-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **150.000,00 dhs (Cent Cinquante Mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **7.609.600,00 Dhs « Sept Millions Six Cent Quatre Vingt Neuf Mille Six Cent Dirhams».**

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

01 Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

02 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTI/

| Secteur | Qualification | Classe Minimale |
|---------|---------------|-----------------|
| B | B1-B3-B5 | Classe 3 |

*Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3338/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khentza
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBMSM

المملكة المغربية
السلطة الوطنية للتنمية الاقتصادية
مكتب التنمية الاقتصادية والبنية التحتية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/PRDTS-INDH 2023**

Le 06/06/2023 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix relatif aux : **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CENTRE TIZY NISLY A LA COMMUNE TERRITORIALE TIZY NISLY PROVINCE BENI MELLAL. (LIGNES ELECTRIQUES).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.105.486,00 « Un Million Cent Cinq Mille Quatre Cent Quatre Vingt Six Dirhams, 00 cts».**

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les concurrents peuvent :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
 - Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTI/

| Secteur | Qualification | Classe Minimale |
|---------|---------------|-----------------|
| J | J5 | Classe 3 |

*Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3339/PA

ACCENT CONSEIL
(SARL) Société
à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000
Dirhams
Siège social :
Casablanca, Rue Caid
al Achtar et Bir anzarane
Résidence Ribh C
RC : 265965

L'assemblée générale extra-ordinaire de la Société à responsabilité limitée «ACCENT CONSEIL», réunie le 11 avril 2023 et après constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, prononce, la clôture définitive de la liquidation et donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat. Le siège de la liquidation est fixé à : Casablanca, Rue Caid al Achtar et Bir anzarane Résidence Ribh C. Le Dépôt a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 5 mai 2023 sous le n° 868777

N° 3340/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° Ber 16/2023

Le Mercredi 07 Juin 2023 à Onze heures, il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de renforcement et d'aménagement du TPC de la RN17 du PK 0+000 au PK 2+800 et de renforcement de la RP6000 du PK 17+000 au PK 18+800, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction

Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane (Boulevard Mohammed Al-DURAH Quartier Administratif Berkane), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent Seize Mille Dirhams (216 000,00 Dhs)
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatorze Millions Quatre Cent Six Mille Quatre Cent Dix-huit Dirhams, 56 cts (14.406.418,56DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs plis par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures

de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
Pour les entreprises installées au Maroc, ils doivent produire une Copie certifiée conforme à l'originale du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises BTP délivrée

par le Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau :
Secteur : B
Qualifications : B3, B6
Classe : 2
Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3341/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARIYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARIYA

AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarifa l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offre sur offres de prix suivantes :

| N° | Objet | Date d'ouverture de plis | Caution provisoire | Estimation budgétaire en lettres | Estimation budgétaire en dhs |
|-------------|--|--------------------------|--------------------|---|------------------------------|
| 02/CPT/2023 | Assistance technique pour le suivi des projets du conseil provincial de Tarifa | 26/05/2023 à 12h00 | 10 000,00 Dhs | Six cent quatre vingt dix neuf mille et huit cent quarante dirhams et zéro centime y compris toutes taxes comprises | 699 840,00 Dhs TTC |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés conseil provincial de Tarifa, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de conseil provincial de Tarifa.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- la réception des offres peut se faire, soit sur support papier dans les conditions ci-dessous, soit par voie électronique, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article figurant au règlement de consultation.

Pour les concurrents il est obligatoire d'avoir le certificat d'agrément dans les domaines d'activité suivants : B3-D4-D5-D8-D14-D15-D16-D17-D18-D19-D21.

N° 3342/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

Avis Report

de FA.O.O N° 18/2023/BG

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°18/2023/BG relatif à :

| LOT | OBJET |
|----------|--|
| Lot n°01 | Acquisition de fournitures de bureau au profit de la province el Jadida. |
| Lot n°02 | Acquisition de toner d'impression pour la province d'El Jadida |
| Lot n°03 | Acquisition de toner pour photocopieurs pour la province d'El Jadida |

Que la séance d'ouverture des plis est reportée au 25 mai 2023 à 10 h au lieu le 16 mai 2023 et le dépôt des échantillons aura lieu avant le 24 mai 2023 à 16 heures au lieu le 15 mai 2023 le reste sans changement.

N° 3343/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS DE RECTIFICATIF

DE L'APPEL D'OFFRES

N° 01/DPM/2023 du 01/06/2023 à 10h00

Concernant :

Relatif à l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime au niveau de la plage de d'Aglou, Commune Tnine Aglou Province de Tiznit

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°01/DPM/2023 publié au journal LIBERATION N°9916 du 10/05/2023.

1. L'avis d'appel d'offres à été modifié comme suit :

- Avis d'appel d'offres n° 01/DPM/2023

Au lieu de :

- Avis d'appel d'offres n° 10/DPM/0102

N° 3344/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS DE RECTIFICATIF

DE L'APPEL D'OFFRES

N° 02/DPM/2023 du 01/06/2023 à 10h30

Concernant :

Relatif à l'exploitation des parcelles de terrain du domaine public maritime au niveau de la plage Talat Bouazza, Commune Arbaa Sahel Province de Tiznit

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°02/DPM/2023 publié au journal LIBERATION N°9916 du 10/05/2023.

1. L'avis d'appel d'offres à été modifié comme suit :

- Avis d'appel d'offres n° 02/DPM/2023

Au lieu de :

- Avis d'appel d'offres n° 02/DPM/0202

N° 3345/PA

CONSTITUTION
-JLMIL TRANSFERT -
SARL AU

Aux termes d'un acte SSP en date du quatre mai deux mille vingt trois (04/05/2023), M. Lmkokhtar WALKADI, a établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

DÉNOMINATION :-YELLOW JEWELLERY- SARL D'associé unique OBJET SOCIAL : Transfert d'argent et paiement mobile. SIÈGE SOCIAL: Centre Ouakadi Commune Ouakadi, Taroudant DUREE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH), il est divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent Dirhams (100,00DH) chacune, souscrites en totalité et entièrement libérées par l'associé unique personne physique par apports en numéraires/avoir:

M. Lmkokhtar WALKADI : 1000 PARTS SOCIALES GERANCE et Signature: M. Lmkokhtar WALKADI, gérant unique. - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Taroudant, le 10 Mai 2023 sous le numéro 278 ; RC N° 9533 du registre analytique. Pour Extraît et Mention Monsieur Lmkokhtar WALKADI

N° 3346/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL
ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD
RESIDENCE EL BAKKA 3ème étage aptt N 7 Oujda
Tél. 0536689121
EMAIL: FIDUCAPO-RIENT@HOTMAIL.FR
Constitution Société BRAJAMIR IMMOBILIER

Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 10/04/2023 il a été établi Les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : OBJET : - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)

- IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER. RAISON SOCIAL : SOCIETE BRAJAMIR IMMOBILIER SIEGE SOCIAL: Rue Bani Marine Imm Laalj 2ème Etage Aptt N15 Oujda DUREE : 99ans CAPITAL SOCIAL:100.000,00 dirhams apport en numéraire divise sur 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune - Pour Mr. MIRI MOHAMMED 250 Parts - Pour Mme. LAMJOUN JAMILA 250 Part - Pour Mr. MIRI ABDELKADER 250 Parts - Pour Mr. ESSARRAR BRAHEM 250 Parts GERANCE : Mr. MIRI ABDELKADER, gérant pour une durée illimitée.

LE BÉNÉFICIAIRE : cinq pour cent 5% à la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 10/05/2023 SOUS N°1455 au registre chronologique 41001 au registre analytique.

POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L

N° 3347/PA

- STE TANKIB - SARL AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS Oujda 98 BD MOHAMMED V ZEME ETAGE N°6 Aux termes d'un P.V. de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 01/04/2023, les associés de la société - STE TANKIB - ont approuvé les résolutions suivantes :

- la dissolution anticipée de la société. - la nomination du liquidateur. - le siège de liquidation est fixé à Oujda 98 BD mohammed v 2ème étage N°6. - le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 11/04/2023 S/N° 2938.

N° 3348/PA

STE FELLAH DE FABRICATIONS MECANIKES - SARL AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS Oujda DERB MBASSO 78 KISSARIAT TALHAOUJ

Aux termes d'un P.V. de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 31/03/2023, l'associé unique de la société - STE FELLAH DE FABRICATIONS MECANIKES - A PRIS les décisions suivantes :

- la dissolution anticipée de la société. - la nomination du liquidateur. - le siège de liquidation est fixé à Oujda Derb Mbasso 78 Kissariat Talhaoui. - le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 19/04/2023 S/N° 2955.

N° 3349/PA

IE INSPIRE SOLUTIONS- SARL AU CAPITAL DE 10.000 DIRHAMS Oujda BD ABDELKHALEK TORRES JNANE BENOUDA N°4

Aux termes d'un P.V. de l'Assemblée générale extra-

ordinaire tenue le 30/12/2022, les associés de la société - STE IE INSPIRE SOLUTIONS - ont approuvé les résolutions suivantes :

- la dissolution anticipée de la société. - la nomination du liquidateur. - le siège de liquidation est fixé à Oujda BD ABDELKHALEK TORRES JNANE BENPUDA N°4. - le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 06/03/2023 S/N° 2699.

N° 3350/PA

LUNEMS CONSULTING - S.A.R.L AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIÉ UNIQUEAU CAPITAL DE 100.000,00DIRHAMS SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya Imm 82, 2ème Etage App N°04 Quartier Palmier-Casablanca

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 25/04/2023, il a été formé une Société à Responsabilité Limitée d'associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION:- LUNEMS CONSULTING - S.A.R.L AU OBJET :La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger : - Le conseil de gestion ; - La prestation de services aux entreprises et organisations ; - La prise de participations et l'investissement; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL :RUE SOUMAYA, IMM 82 2ème ETAGE APPT N°4 QUAR-

TIER PALMIER - CASA-BLANCA. CAPITAL SOCIAL :

L'associé unique effectue l'apport en numéraire, à savoir :

Monsieur Yacine Rafael L. GHALIM : 100.000,00 DHS Soit au total cent mille Dirhams : 100.000,00DHS DUREE :99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE :du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE: - Monsieur Yacine Rafael L. GHALIM, de nationalité belge, né le 10 juillet 1986, à Ixelles-Belgique, demeurant 9 Place Léon Blum,75011 Paris-France, titulaire du passeport Belge N° GA8795289. BÉNÉFICIAIRES :Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés. DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :Le dépôt

a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09/05/2023 sous le n°869044.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3351/PA

LKD AGENCY SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:

Dénomination : - LKD AGENCY - SARL AU Objet social : Agence de communication; Communication et publicité; Marketing et Street marketing, Marketing digital ; Activité de conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif ; Toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes publicitaires,

promotion de ventes et publicité sur lieu de vente ; Agence de commercialisation de projet immobilier; Intermédiaire commercial entre le propriétaire d'un bien immobilier et un acquéreur ; Activité de transaction, de location et de sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ; Agence immobilière, la négociation, l'acquisition, la vente ou la location-gestion ; Siège social : N°276 BD IBN TACHFINE 3ème ETAGE, Casablanca Durée : 99 ans Capital social : (100 000,00) dirhams Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/ 12 Gérance : Mr KANDIL AHMED, titulaire de la C.L.N N°BH405786

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 10/05/2023. RC N° 582381. N° 3352/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 19/2023/BRO

Le 02/06/2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°19/2023/BRO

Au lieu de

Le 02/06/2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°20/2023/BRO

N° 3353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
S.G.0881

Programme prévisionnel complémentaire (CAS-INDH)

Maître d'ouvrage délégué:Le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem
Année budgétaire:2023

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le maître d'ouvrage délégué,le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant:

TRAVAUX

| Objet des travaux | Nature de travaux | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées de service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto-entrepreneur |
|-------------------|--|---|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|---|
| CTP | Alimentation en eau potable des douars relevant des communes par bornes fontaines | Sidi aboud benouza - village ouest de Sidi - Bir oual - Bir talib | Appel d'offres ouvert | 3 ^{ème} Trimestre | B.E TEL: 0537592976 | |
| | Construction d'un réservoir d'eau au profit de douar Siba | Baïbet | Appel d'offres ouvert | 3 ^{ème} Trimestre | B.E TEL: 0537592971 | |
| | Aménagement des points d'eau | Province | Appel d'offres ouvert | 3 ^{ème} Trimestre | B.E TEL: 0537592972 | |
| Mise à niveau | Mise à niveau des zones spécifiques, Centre des Douars en situation difficile, Centre SBF. | Sidi Kacem, M'elbel Kairi et Aia M'el | Appel d'offres ouvert | 3 ^{ème} Trimestre | B.E TEL: 0537592973 | |
| Mise à niveau | Mise à niveau 1 ^{ère} chance des localités, dar talib et dar Taliba | Dar Ismaïlji, Lentrébil et Zaggata | Appel d'offres ouvert | 3 ^{ème} Trimestre | B.E TEL: 0537592974 | |
| Construction | Construction d'un mur de clôture à dar Taliba Tawgilt | Tawgilt | Appel d'offres ouvert | 3 ^{ème} Trimestre | B.E TEL: 0537592975 | |

* Les dates fixes ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N° 3354/PA

Sport

L'Inter mate l'AC Milan et regarde vers Istanbul



L'Inter Milan a fait un pas vers Istanbul, où est prévue la finale de la Ligue des champions le 10 juin, en empochant la première manche de l'"euroderby" contre l'AC Milan (2-0), mercredi à San Siro en demi-finale aller.

Dernière équipe italienne à avoir soulevé la "Coupe aux grandes oreilles", en 2010 avec José Mourinho, l'Inter peut rêver d'une quatrième couronne si elle confirme au retour.

"On sait qu'on a l'avantage. Il y aura le match retour à la maison, avec notre public, (mais) on doit encore fournir un grand effort", a souligné l'entraîneur nerazzurro Simone Inzaghi, en lice pour succéder à "Mou".

Lors d'une première demi-heure à sens unique, Edin Dzeko (8e) et Henrikh Mkhitaryan (11e) ont fait craquer un Milan lent au démarrage puis un peu démué ensuite, en l'absence de Rafael Leao, forfait.

L'entraîneur rossonero Stefano Pioli, qui a aussi perdu Ismaël Ben-

nacer, blessé (17e), doit espérer que le Portugais soit rétabli mardi prochain pour offrir à l'AC Milan une première finale depuis 2007, année de leur septième et dernier sacre.

Insuffisamment remis d'une blessure à une cuisse, le Portugais s'est installé en tribunes, où avaient pris place de nombreux "VIP" et ex-stars locales, comme Andrei Shevchenko ou Samuel Eto'o, pour suivre ce 236e derby milanais de l'histoire - le 5e en C1.

Le vainqueur sera certes outsider

en finale, contre le Real Madrid ou Manchester City, mais le football milanais et italien n'a pas boudé son plaisir devant cette fête du calcio, quelques mois après un Mondial sans la Nazionale.

San Siro avait mis ses habits de lumière avec une ambiance de feu et des banderoles géantes à tous les étages, dont un impressionnant "Diavolo" côté "milanista", référence au surnom du club rossonero.

Mais c'est l'Inter qui a signé une entame "diabolique" en marquant sur ses deux premières occasions.

Dzeko, préféré à Romelu Lukaku pour épauler Lautaro Martinez devant, a frappé le premier après un corner d'une reprise en déséquilibre qui a laissé Mike Maignan impuissant (8e).

Sous le coup, l'AC Milan a pris l'eau dans les grandes largeurs trois minutes plus tard: Mkhitaryan s'est retrouvé seul devant Maignan après une feinte de Martinez et a conclu en force (11e).

Le match annoncé comme tactique, à l'italienne, avait déjà changé d'âme. Les Rossoneri ont même failli être mené 3-0 dans la foulée, mais Maignan a été sauvé par son poteau après un missile de Hakan Calhanoglu avant de repousser la reprise de Mkhitaryan (16e).

Passés encore près de la correctionnelle avec un pénalty accordé à Martinez pour une faute présumée de Simon Kjær avant d'être annulé

(30e), les Rossoneri ont enfin mis un peu de vitesse dans leur jeu, grâce à Alexis Saelemaekers, chargé de faire oublier Leao côté gauche, et Brahim Diaz. Mais avec trop de précipitation.

Diaz (49e) puis Junior Messias (50e) ont manqué le cadre en bonne position puis le gardien nerazzurro André Onana a, à son tour, été sauvé par son poteau sur une frappe de Sandro Tonali (63e).

L'AC Milan, malgré l'entrée saignante de Divock Origi, est resté muet face à une Inter en gestion, dont la meilleure occasion en contre a été annihilée par Maignan devant Dzeko (53e).

C'est la première défaite des Rossoneri en C1 contre l'Inter - après deux nuls (et une qualification) en demi-finales en 2003 et deux victoires en quarts de finale en 2005 - mais déjà la troisième en trois derbys en 2023, après la claque en Supercoupe d'Italie (3-0) en janvier puis un revers en championnat (1-0) en février.

"On voulait clairement un autre résultat, mais on doit y croire et on essaiera évidemment de faire mieux au retour", a lancé Pioli.

Ce n'est pas le pugnace Novak Djokovic, supporter milanista également aperçu dans les tribunes avant de rejoindre le Masters 1000 de Rome, qui dira le contraire: un match n'est jamais perdu après la première manche

Busquets, l'homme d'un seul club, annonce son départ du Barça

Rares sont les grands joueurs, au XXIe siècle, à être restés fidèles toute leur vie à un seul club: Sergio Busquets, qui a annoncé mercredi son départ du FC Barcelone en fin de saison, à 34 ans, est de ceux-là.

Triple vainqueur de la Ligue des champions, bardé de titres nationaux et internationaux, il a posté une vidéo sur son compte Instagram: "le moment est arrivé d'annoncer que cette saison est ma dernière avec le FC Barcelone, déclare-t-il sobriement. Ce fut un honneur, une fierté, un rêve (...) de pouvoir défendre et représenter ce blason durant tant d'années."

En 15 saisons professionnelles en Catalogne, le natif de Sabadell (Catalogne) a remporté 31 trophées. Et son 32e lui tend les bras, puisque Barcelone est en tête de la Liga avec 13 points d'avance sur son dauphin l'Atlético Madrid, à cinq journées de la fin.

Outre les Ligues des champions

2009, 2011 et 2015, Busquets compte notamment à son palmarès huit titres de champion d'Espagne, sept coupes nationales et trois coupes du monde des clubs.

"J'avais toujours rêvé de pouvoir jouer avec ce maillot et dans ce stade (du Camp Nou), mais la réalité a dépassé tous mes rêves", s'exclame cet infatigable milieu défensif dans sa vidéo, illustrée d'images de différents moments forts de sa carrière.

"Qui aurait pu me dire, lorsque je suis arrivé chez les jeunes (à 17 ans, NDLR), que j'allais vivre 15 saisons dans le meilleur club du monde?", demande-t-il encore.

Busquets fut l'un des piliers de la génération dorée du Barça, qui domina l'Europe au début des années 2010, avec les Lionel Messi, Andres Iniesta et autres Xavi. Cette équipe fournit d'ailleurs l'ossature et surtout le fonds de jeu de l'équipe d'Espagne championne du monde 2010 et d'Europe 2012.

Busquets avait soulevé ces deux



coupes, avant de mettre un terme à sa carrière internationale en décembre dernier, après la Coupe du monde au Qatar.

Doté d'une technique exceptionnelle à son poste, qui lui permettait d'orienter le jeu depuis sa position reculée, le jeune Sergio avait débuté en équipe première de Barcelone en 2008, à 20 ans. A partir de là, sous la houlette d'un Pep Guardiola qui lui a d'emblée accordé sa confiance, il n'a cessé de progresser.

"Quel qu'ait été ensuite l'entraîneur, Sergio Busquets a toujours été un cadre", note le FC Barcelone dans un communiqué d'hommage mercredi.

Ses coaches successifs en ont tous fait un pilier de leurs systèmes: "Pour être titulaire indiscutable au Barça pendant tant d'années, il faut avoir quelque chose de spécial", a souligné un jour Guardiola. "Sergio est bon, mais par dessus tout, il rend les autres meilleurs, et cela, c'est une grande qualité".

Pour Xavi, son entraîneur actuel, qui a tenté en vain de le convaincre de rester, "c'est une merveille d'avoir dans l'équipe un joueur qui com-

prend si bien le jeu, qui est toujours bien positionné défensivement et qui a l'ADN du Barça".

"Il est le meilleur au poste de sentinelle des 20 dernières années et il restera comme l'un des meilleurs de l'histoire".

Busquets avait de qui tenir. Il est l'un des très rares vainqueurs de la Ligue des champions dont le père avait déjà soulevé le trophée, puisqu'il est le fils de Carles Busquets, gardien de but du Barça vainqueur de la compétition en 1992.

Dans son message annonçant son départ, il ne dévoile rien de son avenir, mais la presse a récemment évoqué la possibilité d'un transfert en Arabie Saoudite, où évolue déjà Cristiano Ronaldo, et où pourrait partir également Lionel Messi. Certains rumeurs l'envoient vers Al-Nassr, la formation de "CR7", d'autres évoquant le club d'Al-Hilal.

A ce jour, Busquets a disputé 718 matches avec le FC Barcelone. Seuls Messi et Xavi ont fait mieux.

Le Onze national U17 s'offre son homologue algérien, le dernier carré de la CAN et le Mondial FIFA

Saïd Chiba : *La Coupe du monde est un rêve pour les joueurs*

Le Onze national U17 est parvenu, mercredi au stade Mohamed Hamlaoui à Constantine, à surclasser son homologue algérien pour le compte des quarts de finale de la CAN U17. Une victoire qui a permis aux Lionceaux non seulement de faire partie du quatuor nanti qui disputera le dernier carré de la compétition, mais de décrocher le sésame du Mondial FIFA de la catégorie.

Victoire avec l'art et la manière de cette jeune équipe marocaine, dirigée par un excellent coach Saïd Chiba qui, à l'image de son compère Walid Regragui, veut sortir le meilleur de ses poulains en vue d'aller jusqu'au bout.

Devant la sélection algérienne poussée par son public, ce n'était pas gagné d'avance. Sauf que le Onze marocain, bien en place, a abordé les débats du bon pied, annonçant son intention de sceller le sort de cette partie le plutôt possible. Optant pour des contres savamment orchestrés, l'EN a trouvé le chemin des filets à la demie-heure de jeu par l'entremise de l'attaquant Zakaria Ouazzane, sociétaire de l'Ajax Amsterdam.

Un but d'avance que les partenaires du keeper Taha Benrhoul ont su comment préserver, en étouffant à l'œuf les actions de l'équipe adverse. Mieux, les joueurs marocains ont vu leurs efforts récompensés à la 57ème mn suite à une réalisation du même Ouazzane, auteur d'un doublé et sacré meilleur joueur du match.

À 2 à 0, les carottes semblaient bien cuites pour les Algériens qui ont encaissé un troisième but, signé Adam Chakir à quatre minutes de la fin du temps réglementaire.

À l'issue de cette opposition, disputée dans un esprit fair-play, Saïd Chiba s'est dit heureux et fier pour ses protégés qui ont sorti le genre de match qu'il fallait. Ajoutant dans une déclaration relayée par le site cafonline.com que « la Coupe du monde est un rêve pour les joueurs. Nous avons une chance de nous mesurer à des équipes qui sont considérées comme des leaders du football mondial et c'est absolument bon pour leur développement. Aller à la Coupe du monde pour eux à cet âge est aussi une énorme motivation pour leur carrière », sachant que le football national compte déjà une participation au Mondial en 2013 aux Emirats Arabes Unis.

Pour le sélectionneur national, l'exploit des Lions de l'Atlas qui avaient atteint la demi-finale de la Coupe du monde 2022 « était un très bon facteur de motivation pour les internationaux marocains U17. Et maintenant, la qualification de cette équipe pour la Coupe du monde témoigne du travail accompli par la Fédération notamment avec les programmes de football de base. Nous avons vu que leurs efforts ont porté leurs fruits et maintenant ces joueurs sont l'avenir de l'équipe senior », a déclaré le tacticien.

Au sujet du match proprement dit, Saïd Chiba a indiqué qu'« ils (les



jeu) avaient été énormément aidés en marquant un but tôt, quelque chose qui a calmé leurs nerfs et les a fait jouer plus confortablement (...) Nous savions que ce serait un match difficile, mais une fois que nous avons marqué en premier, cela nous a aidés à nous calmer et à être plus proactifs. Bien sûr, l'Algérie est une bonne équipe, mais nous avions l'intention d'en créer plus et d'utiliser les espaces qu'elle a laissés. Et de conclure : « Nous planifions dif-

féremment pour chaque match. Dans la phase de groupes, nous avons joué contre des équipes très dures et physiques (Victoires contre l'Afrique du Sud : 2-0 et le Nigéria : 1-0 et défaite devant la Zambie : 1-2) et nous avons dû utiliser une stratégie différente. Contre l'Algérie, c'était un match plus ouvert et nous avons également changé notre stratégie en conséquence ».

A noter que lors des demi-finales de cette CAN algérienne prévues di-

manche prochain, le Onze national aura à donner la réplique au vainqueur du match Mali-Congo devant avoir lieu hier, alors que la deuxième rencontre opposera le Sénégal au Nigeria ou Burkina Faso.

Le Sénégal s'était qualifié à ce stade avancé de la compétition après avoir disposé de l'équipe nationale de l'Afrique du Sud sur le score sans appel de 5 à 0.

Mohamed Bouarab

Bilal El Khannous en lice pour le Soulier d'Ebène



L'international marocain Bilal El Khannous est en lice pour le Soulier d'Ebène 2023, trophée récompensant le meilleur joueur africain de l'année en Belgique, ont indiqué les organisateurs.

Le joueur de Genk est en compétition avec Victor Boniface (Union), Gift Orban (La Gantoise), Joseph Paintsil (Genk) et Mike Trésor (Genk).

Le trophée sera remis le lundi 22 mai courant à l'occasion des African Awards organisés à Bruxelles.

En 2022, un autre international marocain Tarik Tissoudali (La Gantoise), avait remporté le trophée.

Bilal El Khannous a récemment hérité du Prix du Meilleur débutant de la Jupiler Pro League. Il a également reçu le Prix de l'Espoir de l'année en Belgique, en janvier dernier, lors du 69e Gala du Soulier d'Or à Anvers, juste après la Coupe du monde Qatar 2022.

Le 17^{ème} Championnat d'Afrique de sambo à Casablanca

Le 17^{ème} Championnat d'Afrique de sambo se tiendra du 19 au 22 mai à la salle couverte du complexe sportif Mohammed V à Casablanca.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette compétition est organisée par la Fédération Royale Marocaine de Sambo et Tai Jitsu, sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports (MENPS).

Elle aura lieu également en collaboration avec la Fédération Internationale de Sambo (F.I.A.S.), la Confédération Africaine de Sambo (CAS) et avec le Comité National Olympique Marocain (CNOM).

Au total, 25 pays ont déjà confirmé leur participation à cette compétition, qualificative pour les Jeux Sports Accord Combat Games qui se dérouleront en Arabie Saoudite en octobre prochain et pour le Championnat du Monde de Sambo, prévu en Arménie en novembre 2023.

Il est à rappeler que le Maroc avait accueilli, en 2019, la 14^e édition du Championnat d'Afrique de sambo.

Forte participation à la 13^{ème} course féminine de la Victoire

La 13^{ème} édition de la course féminine de la Victoire, prévue le 14 mai à Rabat sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, connaît une participation massive de femmes de différents âges et catégories sociales, a indiqué la présidente de l'association Femmes Réalisations et Valeurs, Nezha Bidouane.

Cette édition réunira des participantes d'établissements d'enseignement et d'associations sportives et culturelles, de ressortissantes étrangères établies au

Maroc, des personnes aux besoins spécifiques, des athlètes professionnelles et des femmes issues des régions traversées par la caravane nationale du sport pour tous ou ayant abrité des événements sportifs organisés par l'Association, a précisé Mme Bidouane lors d'une conférence de presse, mardi à Rabat.

Elle a assuré que les préparatifs vont bon train pour assurer le succès à tous les niveaux de cette manifestation, qui occupe désormais, selon elle, une place de choix parmi les rendez-vous sportifs

féminins dans le monde.

De son côté, le secrétaire général de l'association, Mohamed Naama, a relevé que cette édition est organisée après trois ans d'interruption due à la pandémie de Covid-19, précisant que la course démarrera comme d'habitude au niveau de l'institut national de recherche agronomique.

Cette manifestation a notamment pour objectif le partage d'un moment de sport, à travers les plus beaux artères de la capitale.

Une vaste étude relativise le lien entre vaccins Covid et troubles menstruels

Il est très difficile d'établir un lien entre les vaccins anti-Covid et la survenue de troubles menstruels majeurs, conclut jeudi l'une des plus vastes études en date sur un sujet faisant l'objet de nombreuses interrogations depuis le début des campagnes de vaccination.

Il n'y a pas de "base solide à un lien de cause à effet entre la vaccination contre le SARS CoV-2 et le fait de consulter pour un trouble ou des saignements menstruels", concluent les auteurs de cette étude publiée dans le *British Medical Journal* (BMJ).

Ce travail s'est basé sur les données de santé de quelque trois millions de Suédoises, soit 40% de la population féminine du pays, ce qui en fait une étude d'une ampleur rare sur un sujet qui manque encore de réponses tranchées.

Depuis le début des campagnes de vaccination anti-Covid, voici près de deux ans et demi, de nombreuses femmes ont fait état de perturbations dans leurs cycles

menstruels.

Sur la base de ces déclarations, l'Agence européenne du médicament (EMA) a notamment fini par inclure la présence de saignements menstruels importants comme effet secondaire possible des vaccins à ARN messager, ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna.

Néanmoins, il s'agit de troubles déclarés individuellement par les patientes. Or, les troubles menstruels peuvent provenir d'une multitude de facteurs et le déroulement des règles est très variable d'une femme à l'autre.

L'étude du BMJ est donc l'une des premières études de grande ampleur qui essaient de préciser la probabilité d'un lien de cause à effet entre vaccination et troubles menstruels.

Elle ne va pas dans ce sens. Chez les femmes en âge d'avoir leurs règles, aucun lien clair n'apparaît entre le fait d'avoir été vaccinée - par Pfizer/BioNTech, Moderna ou AstraZeneca - et



celui d'avoir ensuite consulté un professionnel de santé pour un trouble du cycle menstruel.

Ces résultats se basent toutefois sur le fait d'avoir sollicité une telle consultation. Ils ne peuvent donc rendre compte de troubles menstruels qui n'auraient pas donné lieu à un contact avec un

soignant. "Ce que nous montrons, c'est que s'il y a des troubles, ils ne semblent pas assez graves pour que les femmes consultent un médecin", a commenté auprès de l'AFP Rickard Ljung, l'un des principaux auteurs de l'étude.

Par ailleurs, chez les femmes ménopausées, l'étude établit une

légère association entre la vaccination et le fait d'avoir consulté pour des saignements.

Toutefois, cette association est "faible et non uniforme" et, dans le détail, ne cadre pas forcément avec l'hypothèse d'un lien de cause à effet, jugent les chercheurs.

Recettes

Tajine de poisson au four



Ingrédients :

Poisson de votre choix
1 Bouquet de persil et coriandre ciselé
3 gousses d'ail écrasées
Jus d'un citron et demi
3 Poivrons (vert, rouge ou jaune)
2 pommes de terre coupées en petits morceaux (rondelles ou cubes)
4 à 5 carottes épluchées et coupée en fines rondelles
3 Cuillères à soupe de sauce tomate ou tomate concentrée
Un demi verre d'huile d'olive
Un petit verre d'eau
Épices (poivre, cumin, paprikas, sel)

Préparation :

Préparer la charmoula (marinade marocaine) en mélangeant la coriandre et le persil ciselé, l'ail, les épices, 3 c.s. d'huile d'olive, le jus de citron et sauce tomate.

Prendre le poisson vidé et lavé, faire quelques incisions dessus et en enduisant l'intérieur et l'extérieur avec la charmoula.

Dans un plat allant au four (tajine, cocotte en fonte ou plat en verre), disposer les rondelles de carottes en premier, le poisson par dessus et tout autour le reste des légumes. Verser le reste de la marinade sur le plat de sorte que tout les légumes s'imprègnent des saveurs de la marinade, ajouter un petit verre d'eau, un filet d'huile d'olive.

Couvrir le plat, et mettre à cuire dans un four préchauffé à 180° / 200° pendant 45 minutes. Piquer les légumes pour vérifier la cuisson. 5 à 10 minutes avant de le sortir du four, découvrir le plat pour laisser sécher et prendre un peu de couleur.

Un "Boris Johnson" soupçonné d'avoir conduit ivre

La police néerlandaise a rapporté lundi avoir été surprise après l'arrestation d'un homme en lien avec un incident de conduite en état d'ébriété ce week-end, qui détenait un permis de conduire falsifié au nom de "Boris Johnson".

Le faux papier ukrainien, "délivré" en 2019 et valable jusqu'à la fin de l'an 3000, comportait le nom, la photo et la date de naissance de l'ancien Premier ministre britannique.

Le document a été trouvé lors d'une enquête sur un accident qui a eu lieu peu après minuit dimanche, lorsqu'une voiture s'est écrasée contre un poteau dans la ville de Groningue (nord).

"A l'intérieur, la police a trouvé un faux permis de conduire appartenant à Boris Johnson", a expliqué à l'AFP Thijs Damstra, porte-parole.

"Malheureusement pour cette personne, nous ne sommes pas tombés dans le piège", a ironisé la police de Groningue sur son compte Instagram.

Le véhicule a été abandonné, mais les forces de l'ordre ont rapidement trouvé l'homme près du lieu de l'accident, qui n'a pas pu s'identifier et a refusé de se soumettre à un alcootest.

L'homme de 35 ans, en réalité originaire de Zuidhorn à l'ouest de Groningue, a été arrêté.

La police n'a pas pu dire où le faux permis a été fabriqué.

Mais Kysia Hekster, une journaliste de la radiodiffusion publique néerlandaise NOS et ancienne correspondante en Russie, a affirmé dans un tweet partagé par le média que des permis de conduire pouvaient facilement être achetés dans les magasins touristiques en Ukraine.

"Pour autant que je sache, le vrai Boris Johnson n'était pas aux Pays-Bas au moment des faits", a ajouté M. Damstra.

